



# CAUCHON SE LANCE PRESQUE SUR LE SENTIER DE LA GUERRE

(Voir Page 7)

**Sexagénaire disparue de son domicile près de Rockburn**

(Voir Page 7)

**Nos criminels ne chôment pas**

(Voir Page 2)



La Campagne annuelle de la vente du Coquelicot a été inaugurée officiellement cette semaine par Son Honneur le maire Me. Raphaël Barrette et par le Conseiller J. Gérard Lalonde. L'on sait que les recettes de la vente du coquelicot servent à aider les vétérans de la guerre. Sur la photo l'on remarque dans

l'ordre: Mme Laurette Corbeil, présidente des Dames Auxiliaires, M. J. Gérard Lalonde, conseiller, M. Georges Stéphane, responsable du Bien-Etre, Son Honneur le maire Me. Raphaël Barrette et M. Fernand Perrault, président de la Campagne.

**Disparition d'une jeune fille de 18ans**

(Voir Page 13)

**Cambriolage de \$2,500 Au Partage**

(Voir Page 2)

## Pour l'assurance-maladie : Les déductions se font depuis le 1er novembre 1970

QUEBEC — (O.I.P.Q.) — Tous les employeurs commencent à déduire les contributions au régime d'assurance-maladie de toutes les rémunérations qu'ils versent depuis le 1er novembre 1970, peu importe que la rémunération couvre une période antérieure à cette date.

En vertu de la Loi sur l'assurance-maladie, le ministère du Revenu du Québec s'est vu confier de rôle d'administrateur du système de contributions établi pour le financement partiel du régime d'assurance-maladie. Contrairement à d'autres régimes publics d'assurance-maladie en vigueur dans certaines provinces du Canada, le régime du Québec n'est pas financé par des primes fixes mais par des contributions proportionnelles au revenu, peu importe l'état civil des particuliers. Il n'y a pas de lien entre le paiement de contributions et la couverture assurée par le régime. Le fait qu'un particulier n'ait pas à verser de contribution n'affecte pas son éligibilité aux bénéfices.

### Catégories de cotisants

Il existe deux catégories de cotisants, soit les particuliers d'une part et les employeurs de l'autre. La contribution du particulier est calculée sur le revenu net alors que celle de l'employeur l'est sur le total des salaires bruts.

### Contribution du particulier

Le particulier qui réside au

Québec doit payer une contribution égale à .8% de son revenu net, jusqu'à concurrence de \$125 par année et, dans certains cas, jusqu'à \$200. Il faut noter que les maximums de \$125 et \$200 correspondent à des revenus nets de \$15,625 et \$25,000 respectivement. Ce taux de .8% s'applique uniformément à tous les particuliers, quelle que soit la nature de leur revenu. Ainsi, plusieurs membres d'une même famille sont susceptibles de verser une contribution, s'ils ont chacun un revenu suffisant.

Le maximum de la contribution d'un particulier est fixé en général, à \$125. Cependant, lorsque le salaire de cet individu constitue moins de 75% du revenu net, la contribution maximale est de \$200.

Un particulier n'a pas à payer de contribution lorsque son revenu net est inférieur à \$4,000 s'il a le statut d'une personne mariée ou l'équivalent, et inférieur à \$2,000 dans les autres cas. Cette disposition est semblable à celle qui existe déjà dans la Loi de l'impôt provincial sur le revenu.

La contribution d'un particulier, pour une année, est proportionnelle à sa période de résidence au Québec durant cette même année.

### Contribution de l'employeur

L'employeur contribue au taux de .8% du total des salaires bruts versés à ses employés

## Quelques chiffres venant de Dominion Textile Limitée

Dominion Textile Limitée rapporte une augmentation supérieure à 8% du volume des ventes pour le premier trimestre terminé le 26 septembre 1970, à \$36,307,000. Ce chiffre inclut des ventes de \$1.6 millions de plusieurs filiales récemment acquises.

Tel qu'annoncé lors de l'assemblée annuelle le 16 septembre, les revenus avant impôts et les revenus par action ne montrent pas des gains correspondants. De fait, les deux sont inférieurs aux chiffres de l'an dernier en dépit d'un volume de ventes plus élevé. Les différents éléments de ventes, incluant un volume modérément plus élevé de soldes saisonniers, ont donné des marges légèrement inférieures aux prévisions, et tel que rapporté précédemment, les chiffres de l'an dernier incluaient un profit de \$250,000 sur la vente d'un immeuble, de même qu'un crédit d'impôts sur le revenu plus élevé.

En commentant les résultats de ce trimestre, le président de la Société, M. Ronald H. Perowne, ajoutait: "Essentiellement, le volume de ventes réalisées durant ce premier trimestre n'est tout simplement pas suffisant pour compenser même l'effet

qui se présentent au travail dans un établissement au Québec. Le salaire se définit de la même manière que les revenus provenant d'une charge ou d'un emploi aux fins de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire tout montant versé à un salarié comme salaire fixe, commission, bonis, valeur des prestations en nature et bénéfices marginaux, jetons de présence, etc.

Il faut ajouter qu'il n'y a pas de maximum prévu par la loi pour la contribution de l'employeur. De ce fait et aussi parce que la déduction à la source s'effectue sur des montants nets alors que la contribution de l'employeur se calcule sur des montants bruts, il n'y a aucune parité entre l'ensemble des contributions des employés et celles de l'employeur.

### Perception des contributions

La perception des contributions au régime d'assurance-maladie se fait selon les mêmes modalités que la perception de l'impôt sur le revenu. Des déductions sont faites à la source sur les salaires, sur les pensions payées par des employeurs ou des compagnies de fiducie et sur toutes les autres catégories de paiements assujettis à la déduction à la source pour l'impôt sur le revenu.

de légères variations des dépenses, des prix ou du niveau des stocks tout en générant un profit d'exploitation raisonnable.

"Mise à part la grève de GM qui affecte nos affaires avec l'industrie automobile, ces chiffres, ou l'état de l'exploitation à cette date, ne recèlent aucun indice de nature à modifier nos prévisions essentiellement optimistes en regard des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'année. Les commandes des clients sont plus importantes que l'an dernier et les résultats des améliorations apportées à nos facilités de production se feront sentir de plus en plus d'ici la fin de l'exercice.

## Cambriolage de \$2,500 au "Partage"

Des cambrioleurs ont investi durant la nuit de samedi à dimanche la discothèque "Au Partage" de Valleyfield.

Ils y ont substitué de l'argent de la boisson, des cigarettes et autres menus effets, le tout évalué à environ \$2,500.

Pour pénétrer à l'intérieur de l'établissement, les intrus ont dû forcer une salle adjacente à la discothèque, causant ainsi des dommages importants.

Le propriétaire, M. Bernard Parent, aurait déclaré être possession d'indices pouvant mener à la capture des auteurs de ce vol.

## Jugement dépassant \$82,000

Le juge Monette de la Cour Supérieure du Québec a rendu un jugement d'au delà de \$82,000, en faveur d'un client de Me François Renaud de Valleyfield, alors qu'il siégeait au palais de justice de la Venise du Québec.

Le magistrat a consenti cette somme à un garçon de 16 ans, devenu invalide à la suite d'un accident de la circulation survenu à St-Etienne.

La preuve a révélé que la victime, qui conduisait une petite

motocyclette, genre "scooter," a été happé par un automobiliste alors qu'elle était immobilisée en bordure de route. Il a également été établi que le conducteur responsable de la tragédie était au volant d'un véhicule dont il savait que les freins fonctionnaient de façon pitoyable. L'auto avait été achetée une semaine auparavant au coût de \$75.

Cette somme de plus de \$82,000, est l'une des plus importantes à avoir été accordée à Valleyfield par un magistrat.

### Cadieux confirme :

## Les bingos sont maintenant permis dans les paroisses

Les différentes fabriques du diocèse de Valleyfield pourront organiser à tous les soirs de la semaine, à l'exception toutefois du dimanche soir, des bingos et autres loteries du genre.

Le député de Beauharnois à l'Assemblée nationale, M. Gérard Cadieux, a confirmé la chose auprès de Mme Gaby Leclerc, qui agit comme marguillier à la paroisse Ste-Cécile de Valleyfield.

Cette dernière s'était informée de la question dans le but bien évident de régulariser une situation qui prévaut depuis longtemps, mais dont la légalité pouvait laisser à désirer.

Plusieurs paroisses, on le sait, organisaient des bingos alors que la loi l'interdisait complètement. Il y avait en somme une certaine tolérance de la part du gouvernement.

### A Valleyfield :

## Nos criminels ne chôment pas

L'indice de criminalité grimpe constamment à Valleyfield.

A preuve, une autre tentative de vol par effraction faite jeudi au clos de bois Dandurand & Frères, situé rue Jacques Cartier. Les auteurs auraient été dérangés par des passants au moment où ils allaient s'introduire dans l'édifice.

Mercredi rappelons-le, deux écoles de Valleyfield étaient cambriolées et subissaient ainsi des dommages assez élevés.

En fin de semaine dernière, des voleurs s'introduisaient clandestinement dans l'édifice Crépin de Valleyfield qui abrite les bureaux administratifs de Pepsi Cola Ltée, ceux de la Commission scolaire et du Centre psycho social. Encore là, les dommages étaient importants.

Les détectives de la Sûreté municipale y vont évidemment de tous leurs efforts pour découvrir les auteurs de ces cri-

mes mais leur tâche n'est pas facile: ils manquent souvent de facilités de travail et les indices sont parfois rares.

On se demande toutefois comment il se fait que les autorités policières ne profitent pas du décret sur les mesures de guerre pour combattre plus facilement le monde interlope campivalencien.

Il leur est en effet permis de perquisitionner sans mandat en tout temps et en tout lieu.

Comme toute autre ville, Valleyfield possède ses endroits louches et fréquentés par la petite pègre.

Pourquoi ne pas y faire des fouilles? On y trouverait sûrement des indices permettant de mettre les policiers sur de bonnes pistes relativement aux vols commis dans la région.

Toutes les autres villes profitent des mesures de guerre pour faire des nettoyages; pourquoi pas Valleyfield?

## la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

### VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield  
Téléphone 373-7272

Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield  
Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620  
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges

VOL. 35 HUNTINGDON, QUEBEC No. 20

## Assistez à l'inauguration du deuxième Pleins Feux de la saison du Centre Culturel de Vaudreuil

MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES  
GERALD BOYER

VALLEYFIELD, BELLERIVE  
BEAUHARNOIS  
CHATEAUGUAY

8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER

H. P. VEILLEUX, Prop.  
Réparation de montres  
Service de 24 heures  
44 STE-CECILE — 373-6480  
Rés.: 373-2535

REMI CHATEL

Chaussures

38 NICHOLSON  
373-9801

INSTALLATION ET VENTE  
VITRES D'AUTOS  
MIROIRS ET VITRES  
DE TOUS GENRES

VITRERIE VALLEYFIELD

HENRI MARTIN, Prop.  
196 Chemin Larocque  
373-6202

Représentant de la

SOCIETE DES ARTISANS

Coopérative Assurance-Vie

WILFRID BRAZEAU

TOUS GENRES D'ASSURANCES  
64A RUE ELLICE 373-7404

PORTES — CHASSIS

• Vitres de toutes sortes  
• Menuiserie • Armoires

A BOUGIE & FILS

86 BISSONNETTE 373-2955

VENTE DE FAILLITE

VENTE DE FAILLITE

# VENTE DE FAILLITE

VENTE DE FAILLITE

**FACILITES DE  
PAIEMENT**

LE FAILLI: LA GALERIE DU MEUBLE LOISELLE,  
555 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD

**FACILITES DE  
PAIEMENT**

VENTE DE FAILLITE

## \$100,000 DE MARCHANDISES

MEUBLES ET ARTICLES MENAGERS - ACCESSOIRES ELECTRIQUES - STEREO S -  
RADIOS - LAMPES - TABLES -- ETC... ETC...

### Tout doit être vendu! rabais de 50% et plus

MOBILIERS DE SALON — MOBILIERS DE CUISINE — MOBILIERS DE  
CHAMBRE A COUCHER — REFRIGERATEURS — LAVEUSES ET  
SECHEUSES — CUISINIERS ELECTRIQUES — TABLES — LAMPES —  
MOBILIERS D'ENFANTS — MEUBLES ANTIQUES — DIVAN-LITS —  
CHAISES — COMMODES — PEINTURES — MIROIRS — LITS —  
MATELAS... ETC...

VENTE DE FAILLITE

**VENTE DEBUTE  
JEUDI  
5 NOVEMBRE**

**VENTE DEBUTE  
JEUDI  
5 NOVEMBRE**

VENTE DE FAILLITE

## Tout doit être vendu excepté les murs

La liquidation aura lieu à

### La Galerie du Meuble Loiseau

555 Chemin Larocque,

Valleyfield

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 6 P.M.

Cette vente est sous la direction de M. A LAURIER

JEUDI ET VENDREDI DE 9 H. A.M. A 9 H. P.M.

VENTE DE FAILLITE

VENTE DE FAILLITE

## Résident de la Pointe Perron blessé à mort par des bandits

Marcel Provost, âgé de 44 ans, tué jeudi soir dernier par des bandits armés et portant des masques de l'Hallow'en, possédait un chalet à la Pointe Perron, sur le lac St-François et était avantageusement connu à Cazaville et à St-Anicet.

Peu après neuf heures jeudi soir, trois hommes masqués entrèrent au marché D & P du centre d'achats St-François sur le boulevard Levesque à Ville de Laval, et armés d'une mitraillette et d'une carabine, ils donnèrent ordre à M. Provost d'ouvrir ses trois tiroirs-caisses. Comme celui-ci refusait de leur obéir, l'un d'eux fit feu et atteignit M. Provost à la poitrine.

En présence de plusieurs clients, les bandits ouvrirent alors l'un des tiroirs d'un coup de feu, y prirent environ \$200 et prirent la fuite.

Un locataire de l'étage supérieur ayant entendu les coups de feu, prit son fusil et attendit que les voleurs sortent du magasin. Comme ils couraient, il tira en leur direction et l'on croit que les plombs ont atteint au moins l'un d'eux.

Les trois hommes partirent dans une auto conduite par une jeune femme. Changeant de voitures à peu de distance de la scène du vol, ils parvinrent à déjouer les policiers et prirent ensuite une troisième voiture.

M. Provost, ayant refusé d'ouvrir ses tiroirs-caisses fut tué pour la modique somme de \$200, prise par les bandits dans le tiroir qu'ils ouvrirent d'un coup de feu.

Plusieurs amis de St-Anicet, Ste-Barbe et Cazaville assistèrent aux funérailles qui avaient lieu des Salons funéraires Urgel Bourgie, à Montréal lundi, le 2 novembre, à deux heures.

Un résident de la Pointe Perron depuis deux ans, le défunt occupait auparavant une maison d'été à la Pointe Robert Castagner. Depuis quelques années, M. Provost ne se rendait à son épicerie que pour les fins de semaines, demeurant à son chalet avec sa famille, la majeure partie de l'été. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses cinq filles et de nombreux parents et amis.

## "La merveilleuse semaine de séjour au camp Edphy"

Je vais vous décrire la merveilleuse semaine au camp: EDPHY. Etes-vous d'accord? Alors je commence!

J'arrive à Val Morin dimanche le (16) seize octobre au soir vers (8) huit heures trente (30). Le camp me paraît grand mais il fait nuit et je ne vois pas très bien les choses qui m'entourent. Une très belle soirée est suivie du "dodo". La première journée se montre. Je distingue enfin les merveilles. Comme la nature est belle! Les montagnes multicolores nous éblouissent. Les cours de classe sont différents et l'atmosphère aussi. Une demi-journée est réservée pour les cours, l'autre pour nos sports.

Les sports comprennent, hébertisme, canoë, escalade, tir à l'arc, et n'oublions pas l'équitation. La piscine nous est fournie.

De bons repas nous donnent de l'entrain pour la journée. Moniteurs, professeurs, et même visiteurs s'occupent de nous, comme feraient nos parents.

Quatre jours sont passés. Une soirée splendide éclairée par la lumière et réchauffée par la chaleur du feu se finit par une eucharistie extraordinaire. Il faut partir! Quel malheur! mais notre camp EDPHY trouvera une place dans notre mémoire.

Ne croyez-vous pas maintenant que c'est merveilleux le mot: EDPHY.

Nicole Brunet.

## -Ormstown-

### Activités des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Barrie Memorial

Lors de l'assemblée générale annuelle qui avait lieu récemment en la résidence des infirmières, un bilan des activités de l'année fut donné par la présidente, Mme Willa Hooker.

Le Comité de direction énuméra les principales sources de revenus: cotisation annuelle des membres, journée du "tag-dag" à l'exposition. Recettes du bazaar de novembre dernier, recettes nettes du restaurant tenu à l'Hôpital.

Grâce aux montants ainsi accumulés, on peut acheter: une machine à glace, deux réfrigérateurs, deux lits Hi-Lo, deux matelas à air, deux supports pour les jambes, du matériel de rideau et un carrosse mobile.

Six étudiantes infirmières bénéficient de bourses et des cours sont donnés au personnel de l'Hôpital.

Des améliorations ont été apportées au restaurant qui se trouve dans la salle d'attente de l'Hôpital.

Un buffet chaud servi lors du bazar de novembre dernier a permis de réaliser de bons profits.

Mme Willa Hoker, présidente, tient à remercier les membres pour leur collaboration et le public en général qui répond généreusement à l'appel de cet organisme. Plusieurs des fondateurs de l'Hôpital Barrie Memorial qui ont œuvré pour l'établissement sur des bases solides, sont maintenant

disparus. C'est à nous de continuer leur oeuvre, conclut la présidente. Nous rendrons ainsi service à notre communauté.

### Clinique

Il y aura une clinique pour bébés à l'Ecole Notre Dame du Rosaire, vendredi le 6 novembre, de 1:30 heure à 3 heures p.m.

### Résultat des Ligues de Sacs de Sable pour la semaine du 27 octobre

#### Chez les Hommes

Plus haut double, Réjean Crête, 11,320 pts. Plus haut simple, Réjean Crête, 6,670 pts. Plus haut carreau, Réjean Crête 1,790 pts. Plus petit simple, Jean Pierre Guérin 1,950 pts. Plus petit carreau, Normand Dandurand avec 560 pts. dans la boîte.

#### Chez les Dames

Plus haut double, Aldérina Crête 10,770 pts. Plus haut simple, Aldérina Crête 5,650 pts. Plus haut carreau, Huguette Dandurand 1,700 pts. Plus petit simple, Jeanne Caza 1,540 pts. Plus petit carreau, Jeanne Caza, avec 170 pts dans la boîte.

Les membres des ligues de Sacs de Sable désirent féliciter Danielle Crête qui a gagné le trophée pour le plus haut carreau, lors du tournoi des Ligues de Sacs de Sable, tenu à la Salle du Sacré-Coeur de Valleyfield.

Nos sympathies à Mme Georges Lavigne, à ses enfants Gérard et Pauline, à l'occasion du décès de M. Georges Lavigne, survenu le 27 octobre dernier.

## L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE DU COMTE DE BEAUHARNOIS

Lors d'une rencontre à Beauharnois vers la fin de la semaine dernière, l'Association Industrielle du Comté de Beauharnois pour le Contrôle des Conditions de l'Environnement, association récemment formée, M. Roch Boisvert, gérant de la compagnie Alcan de Beauharnois, a été élu premier président. M. Malcolm Scott, gérant aux Engrais du Saint-Laurent Ltée. de Valleyfield a été élu vice président. Les autres membres du comité exécutif sont L. W. Krum, gérant à la compagnie Chromasco et R. J. Blanchfield, gérant à la Standard Chemical, deux compagnies de Beauharnois.

L'Association qui sera gouvernée par un conseil d'administration composé de huit personnes, tous administrateurs importants du secteur industriel du comté de Beauharnois représentera quinze compagnies engagées dans la fabrication de différents produits à Valleyfield, Melocheville et Beauharnois. Le but de l'Association est de fournir les moyens d'organisation et le personnel nécessaire pour l'étude des effluents de l'air et de l'eau, et leurs effets sur la communauté dans la région industrielle du comté de Beauharnois. Par la suite, on établira un programme désigné à améliorer la qualité de l'air et de l'eau. Pour ces études, l'Association a par sa charte, entrepris de coopérer avec les gouvernements, à tous les niveaux. Les fonds requis pour l'exécution des programmes seront fournis par les compagnies membres. A Valleyfield, les principaux souscripteurs sont Canadian Electrolytic Zinc et les Engrais du Saint-Laurent Ltée, deux compagnies du Groupe Noranda, ainsi que Canadian Schenley. Dans la région Melocheville-Beauharnois, les souscripteurs principaux

sont les compagnies Alcan, Standard Chemical, Chromasco et Union Carbide.

L'idée de former une association pour le contrôle des conditions de l'environnement a originé parmi les chefs d'industries du comté de Beauharnois, vers 1968. Vers la fin de l'année 1969, on demanda au Dr. Lucien Piché, maintenant vice recteur au développement à l'Université de Montréal et aussi bien connu pour son travail au sein de l'Association Industrielle de Laval,

de faire une étude sur le sens pratique d'une telle association dans le comté de Beauharnois. Contrairement à l'Association Industrielle de Laval, où la majorité des participants sont des raffineries d'huile, les industries du comté de Beauharnois sont très diversifiées, allant du textile aux fertilisants de phosphate, métaux de base et autres produits chimiques. Par conséquent, ceci veut dire que des connaissances devront être obtenues sur une grande variété d'effluents, dans l'eau et dans l'air. L'orientation de ces recherches proviendra d'un comité technique qui sera formé au cours du prochain mois.

## Cité des Arts La collaboration entière du public est essentielle

La collaboration du public est un facteur essentiel à la bonne marche d'un centre de loisirs. Nous invitons donc la population à respecter, en autant que chose se puisse, les horaires des différentes disciplines qu'elle peut pratiquer à la Cité, de sorte que tout le monde n'en sera que plus avancé.

C'est ce qu'énonçait lundi M. François Boyer, animateur à la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield, alors que nous avions le plaisir de le rencontrer.

M. Boyer en a profité pour mentionner que les jeunes étaient toujours bienvenus aux jeux du samedi à la Cité des Arts. Avec eux, a-t-il dit, nous pratiquons le dessin, la peinture et nombre de jeux intéressants sans leur imposer quoi que ce soit. Chacun est libre de créer à sa façon de sorte qu'il développe ses propres talents.

Dans un autre domaine, a noté M. Boyer, il nous fait plaisir de constater que les inscrip-

tions aux cours de ballet ont été telles que les cadres sont maintenant complets. Comme quoi cet art est encore apprécié.

En conclusion, l'animateur a invité les gens à s'inscrire nombreux aux cours de yoga, donnés par M. Philippe Morris, grâce auxquels on peut véritablement se détendre.

## Dossier sur le Centre d'Art

Un dossier a été remis à Me Pierre Brassard, président du Conseil d'administration du Centre d'Art Populaire (CAP), par les Clandestins. Ce rapport fait le bilan de la saison d'été au Chalet du Parc Sauvé. Il souligne des problèmes d'équipement, d'aménagement et d'organisation. Il donne aussi de nombreuses suggestions quant à ces problèmes et quant à l'ouverture permanente du Chalet. Les Clandestins devaient rencontrer d'ici peu le Conseil d'administration du Centre d'Art.

# NOS PROFESSIONNELS

### AVOCATS

LAFONTAINE

BRASSARD

&

BARRETTE

AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

Meloche & Blanchard

AVOCATS

Tél. 373-1414

70 Nicholson

VALLEYFIELD

### COMPTABLE

HENRI LEGAULT

Comptable Agréé

I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces

Classifiées Tel:

373-7272

### ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre  
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.

ARPENTEUR-GEOMETRE

53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)  
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD



Faites désinfecter vos maisons contre les coque-  
relles, puces, punaises,  
rats, souris, araignées, etc.

ON DETRUIT  
vos mauvaises herbes

DENIS BRISSON

Agronome

L.P. BRISSON & FILS,

ENRG.

Valleyfield, 373-5515

350 Chemin Larocque

## Soirée de lutte à Valleyfield

Une autre soirée de lutte avait lieu au Centre des loisirs Notre-Dame de Bellefleur, à Valleyfield hier soir mercredi. Les combats, au nombre de

cinq, débutaient à 20.30 heures. Le premier opposait Rénald Cournoyer de Valleyfield à Roland Dufresne. Le second mettait aux prises

Marcel Larivière, de Valleyfield également, et Guy Gosselin. Suivaient, dans l'arène, Jack Forest et Marcel Côté.

La quatrième reprise consistait en un combat par équipes:

c'est ainsi que Jim Kelly et Gervais Thériault tentaient de l'emporter sur Paul alias "mad man" Bell et Bull Grégory.

Durant le combat final, les spectateurs pouvaient admirer

Billy Two Rivers et un dénommé "The Destroyer" dont on dit... évidemment... beaucoup de mal.

C'était véritablement une soirée à ne pas manquer.

# L'assurance-maladie est en vigueur!

## Retenez bien ceci!

**C'est officiel! L'assurance-maladie est en vigueur depuis le 1er novembre 1970.**

Si vous avez demandé votre carte mais que vous ne l'avez pas encore reçue, ne vous inquiétez pas! Vous la recevrez prochainement. Entre-temps, vous pouvez quand même bénéficier des services assurés par le régime.

Si vous n'avez pas encore demandé votre carte, vous êtes prié de vous conformer à la loi. L'inscription est obligatoire pour tous les résidents du Québec.

Faites tout de suite votre demande à l'aide du coupon ci-dessous et adressez-le à:

La Régie de l'assurance-maladie  
du Québec  
Centre d'inscription  
Case postale 6600  
Québec 2 (Québec)

### Paiement des honoraires

Les services rendus par les médecins, les chirurgiens-dentistes et les optométristes sont assurés par le régime de l'assurance-maladie.

Selon la loi, tous les professionnels de la santé sont participants et engagés au régime pour une période de 90 jours après son entrée en vigueur, à moins qu'une entente n'intervienne entre-temps. Après cette période, ou après la signature d'une entente, la situation sera la suivante:

a. **Vous n'aurez rien à déboursier** si vous consultez un professionnel de la santé **engagé**. Ses honoraires lui seront payés directement par la Régie.

b. **Le coût des services assurés vous sera payé** par la Régie si vous avez recours aux services d'un professionnel de la santé **désengagé**.

c. **Vous paierez le coût des services assurés et ne serez pas remboursé**

par la Régie si vous avez recours aux services d'un professionnel de la santé **non participant**. Ce dernier doit vous aviser de sa non-participation au régime.

Un dépliant expliquant en détail ces dernières modalités sera disponible d'ici peu dans toutes les Caisses populaires de la province.

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR  
UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU  
RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

NOM DE FAMILLE

1

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

JOUR MOIS ANNÉE

ADRESSE

2

NO

RUE

APPARTEMENT

MUNICIPALITÉ

ZONE POSTALE OU COMTE

Pour tout autre renseignement, écrire à l'adresse ci-dessus en mentionnant:  
"Centre de renseignements"  
ou composer: 529-6531 (Québec)  
878-9261 (Montréal)

RÉGIE DE  
L'ASSURANCE-MALADIE  
DU QUÉBEC



## CETTE SEMAINE

- PERSONNE VOUDRAIT ACHETER DES PRODUITS SANS UTILITE
- EMPLOI DU BETON DANS LA FERME
- LES ALIMENTS CLASSES



# NOUVELLES AGRICOLES



## Personne voudrait acheter des produits sans utilité

Il nous apparaît aussi difficile d'ordonner à une personne d'acheter un produit dont elle n'a pas besoin que de forcer un cultivateur à produire ce qu'il ne veut pas produire ou vendre un produit qu'il veut garder.

C'est en ces termes qu'un tribunal de la Régie des Marchés agricoles du Québec a expliqué récemment son refus d'accéder à la demande du Syndicat des producteurs de lait nature de l'Estrie (U.C.C.) qui voulait que "les laiteries soient obligées d'acheter tout le lait provenant des troupeaux des producteurs-fournisseurs visés, aux conditions stipulées à la convention".

"Il s'agit ici de droit statutaire qu'il faut appliquer et interpréter avec circonspection", ajoute le tribunal qui réglait ainsi l'une des huit clauses litigieuses de la convention de vente liant le Syndicat et l'Association des industriels laitiers de la province de Québec.

Au cours des derniers mois, les parties ont négocié une nouvelle convention de vente, mais n'ont pu s'entendre sur certaines clauses. Sur demande du syndicat, un conciliateur a été nommé par la Régie des marchés agricoles. Le 8 mai dernier, après avoir conféré avec les parties, il faisait part à la Régie de l'impossibilité de régler huit clauses de la convention. La régie décida donc d'agir elle-même comme arbitre et d'entendre les parties, lors d'une audience publique tenue à Montréal. Le tribunal faisait connaître ses décisions le 13 juillet dernier.

### APPROVISIONNEMENT

Au chapitre de l'approvisionnement, le tribunal d'arbitrage a rejeté une demande du syndicat proposant qu'une laiterie soit tenue de s'approvisionner en lait des autres laiteries visées par le plan conjoint, si ses producteurs-fournisseurs ne pouvaient suffire à ses besoins.

L'association considérait cette demande inacceptable à cause des coûts supplémentaires qu'une telle condition imposerait aux laiteries.

Le procureur de l'association a fait valoir que le territoire visé par le plan n'était pas nécessairement déterminé sur des bases de bassin laitier

ou de région économique, mais qu'il avait été fixé sur les producteurs eux-mêmes et qu'il couvrirait un territoire très vaste.

Selon lui, comme le lait pour les fins d'utilisation en classe I doit toujours être payé au prix fixé par ordonnance de la Régie, les laiteries seraient tenues, si cette demande était acceptée, de payer les frais additionnels de transport. Ce coût supplémentaire pourrait être assez considérable pour une laiterie de Granby qui devrait par exemple se rendre à Asbestos pour obtenir le lait qui lui manque.

"Nous considérons que les arguments de l'association sont sérieux et qu'il ne serait pas raisonnable d'imposer cette obligation dans les présentes circonstances. Le syndicat n'a d'ailleurs pas démontré la nécessité d'une telle disposition", conclut sur le sujet le tribunal.

### PRIX

Sur un autre terrain, les arbitres ont décidé que le prix du lait de classe III serait de \$3.65 pour la durée de la convention, tel que suggérait l'association. Le syndicat demandait que ce prix soit porté à \$3.85.

"Nous devons constater, dit le tribunal, que le prix prévalant dans la région, de même qu'ailleurs dans la province — notamment à Montréal et dans la Mauricie — est similaire à celui qui existe présentement dans l'Estrie, et on ne nous a pas présenté de motifs spéciaux justifiant un prix différent dans ce territoire".

### QUOTA

Enfin, le tribunal a accepté la demande du syndicat réclamant des modifications à l'article concernant le quota du lait "en vue de prévoir que toute modification au règlement de contingentement concernant les laiteries puisse entrer en vigueur à la date prévue dans ce règlement". L'association s'opposait à ce changement.

"Le contingentement, tranche le tribunal, est un domaine qui peut être réglementé par les producteurs, selon les conditions qu'ils considèrent raisonnables, tout en tenant compte de l'intérêt public, dont celui des intermédiaires. C'est

## Emploi du béton dans la ferme

Le recours à des méthodes modernes de construction est chose courante depuis plusieurs années dans le secteur agricole où l'emploi du béton retient l'attention d'un nombre croissant d'agriculteurs.

Cette chronique sera donc consacrée à ce sujet; sujet qui vient d'ailleurs d'être abondamment discuté au cours d'un récent colloque sur l'utilisation du béton en agriculture.

Organisé par la Division des Constructions rurales du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, en collaboration avec l'Association du Ciment Portland et l'Association du Béton du Québec, ce colloque réunissait une quarantaine d'ingénieurs agricoles, d'agronomes et de spécialistes régionaux en génie rural.

### Construction de murs en béton

La construction de murs en béton par la méthode dite de basculement (tilt-up) a fait l'objet d'un exposé particulièrement intéressant au cours de ce colloque.

Modifiée pour ne nécessiter que de l'équipement très simple, la méthode expliquée consiste à couler le béton dans un coffrage disposé horizontalement pour ensuite, une fois le béton mûri, basculer le panneau en place.

Des colonnes de béton sont ensuite coulées entre les panneaux pour les retenir et former les murs de l'ouvrage. Cette méthode peut donc permettre des économies substantielles dans la construction de certains bâtiments de ferme.

### Le béton dans la ferme

L'utilisation du béton dans différentes constructions rurales et dans la fabrication d'accessoires de ferme variés est devenue de plus en plus courante. Nombreux sont les agriculteurs qui utilisent maintenant le béton pour accroître la durée et la sécurité de leurs bâtiments agricoles. Bien faites, les structures de béton durent indéfiniment.

d'ailleurs pour se motif que le législateur a prévu qu'un règlement de cette nature ne peut entrer en vigueur sans l'approbation de la Régie, qui peut entendre les divers intéressés avant de rendre sa décision. D'autre part, les modifications à un règlement de quota apportent sans doute plus de problèmes aux producteurs qu'aux laiteries, de sorte que le syndicat en demande le moins souvent possible et seulement lorsqu'il les considère nécessaires"

ment, car elles sont à l'épreuve de la pourriture, de la vermine et des intempéries. En outre, la résistance au feu, la propreté et l'aspect des bâtiments de béton rendent la vie plus agréable sur la ferme. Selon les spécialistes, certains principes doivent être observés si l'on veut réussir parfaitement tout ouvrage de béton.

### Construction en maçonnerie

L'emploi des éléments de maçonnerie en béton dans la ferme s'accroît d'année en année grâce surtout à cette faculté qu'ils ont de s'adapter à tous genres de bâtisses. Toutefois, précisent les spécialistes, pour obtenir un mur de blocs de béton de bonne qualité, il est nécessaire d'utiliser un mortier adéquat. Le genre et la quantité de matériaux de liaisonnement, la plasticité du mortier, la texture des surfaces et la qualité de la main-d'oeuvre affectent directement la force de liaisonnement.

Réfutant la croyance populaire selon laquelle un mur de blocs de béton est sujet aux fissures, cassures et au manque d'adhérence, les experts soutiennent qu'une meilleure connaissance des matériaux, de leurs propriétés ainsi qu'une main-d'oeuvre plus consciencieuse réduiraient considérablement ces sources d'ennuis. Selon eux, les matériaux doivent être choisis pour leur durabilité individuelle, de façon à former un ensemble assorti, quant à la résistance.

### Pose des blocs de béton

L'importance d'une bonne main-d'oeuvre dans la pose des

blocs de béton a été maintes fois démontrée. Il importe en effet de connaître et de bien appliquer les diverses méthodes qui s'imposent en fonction de l'usage particulier des murs à élever.

Il est également essentiel de suivre convenablement les différentes étapes de la construction d'un bâtiment de ferme en blocs de béton et de recourir aux procédés modernes de mise en place des éléments de maçonnerie.

### Coût de la construction

Le coût de construction des bâtiments de ferme étant déterminant dans le choix des matériaux auxquels aura recours l'agriculteur, le colloque sur l'utilisation du béton en agriculture a clôturé ses travaux par un exposé sur les coûts comparatifs de deux bâtiments identiques, l'un à charpente de bois, l'autre en bloc de maçonnerie.

Les différentes données soumises à l'auditoire ont été l'objet de plusieurs discussions, notamment, sur la variation des coûts d'une région à l'autre.

Au terme de ce colloque, les participants ont d'ailleurs résolu de poursuivre cette étude en comités et d'en présenter les résultats au cours d'une prochaine réunion.

Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation du béton dans la construction sur la ferme, les intéressés peuvent communiquer avec leurs spécialistes en génie rural régionaux ou avec ceux de la division des Constructions rurales, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Hôtel du gouvernement, Québec.

## LES ALIMENTS CLASSES

Lorsque vous faites votre marché et voulez acheter des aliments de qualité supérieure, choisissez-vous le dindon de marque pourpre ou bien de marque rouge, le boeuf de marque rouge ou bien de marque bleue, les poires de catégorie Canada de fantaisie ou bien Canada no 1?

Vous trouverez les réponses à ces questions dans la brochure de poche publiée par le ministère de l'Agriculture du Canada.

Cette brochure gratuite intitulée "Aliments Classés" vient d'être remise à jour. Pour en obtenir un exemplaire, adressez votre demande à la Division de l'information de l'Agriculture du Canada, à Ottawa. Veuillez demander la publication n° 1305.

Cette brochure vous donne les

catégories appropriées des produits laitiers, du boeuf, du veau, de l'agneau, du porc, de la volaille, des oeufs, du miel et du sirop d'érable.

Pour les fruits et les légumes, elle vous fait connaître les catégories de qualité des produits frais, transformés, en conserve, congelés et déshydratés.

Aux trois questions que nous vous avons d'abord posées, les réponses sont les suivantes: la catégorie de marque pourpre est d'une qualité supérieure à la marque rouge pour les dindons, la marque rouge est supérieure à la marque bleue pour le boeuf et, enfin, Canada de fantaisie et Canada n° 1 représentent la même catégorie pour les poires, immédiatement après la Canada Extra de fantaisie.



## PREMIER BLANCHISSAGE POUR LES AIGLES

Lors des activités de la ligue de bowling O'Keefe, les Aigles remportaient leur premier blanchissage de la saison.

### Sur les allées 1 et 2:

Les gros Aigles plumaient les Hiboux par le compte de 4 à 0, grâce à Normand Plante avec 403, tandis que pour les perdants Pierre Gilbert se contentait d'un mince triple de 330.

### Sur les allées 3 et 4

Les Rossignols poursuivaient leurs poussées victorieuses au dépend des Paons, par un compte de 3 à 1, Raymond Latour roulait pour les gagnants, un triple de 381, tandis que pour les perdants André Leduc se surpassait avec un triple de 449.

### Sur les allées 5 et 6

Les Pinsons disposaient des Rouges-Gorges par le compte de 3 à 1, grâce à René Brière ainsi que Yvan Duguay avec des triples respectifs de 423

et 419.

### Sur les allées 7 et 8

Les Cardinaux humiliaient les Vautours par le compte de 4 à 0, grâce à Richard Latour avec un super triple de 473 ainsi que sa tendre épouse Françoise avec un triple de 400. Réal Leduc roulait pour les perdants 405, c'est tout de même "pas trop pire" pour un joueur qui fait des dallots, c'est quand on bavarde des autres qu'on fait semblable Réal.

### Sur les allées 9 et 10

Les Condors flambaient les Fauvettes par le compte de 4 à 0, René Latour ainsi que Yvan Guérin roulaient 423 et 418, tandis que Normand Massé y allait d'un triple de 443 pour les perdants.

### Sommaire de la semaine:—

Les plus hauts simples — René Brière 187, Mariette Levac 150, Françoise Latour 150.

Les plus hauts triples —

Richard Latour 473, Françoise Latour 400.

Le plus haut simple d'équipe — Les Condors 752.

Le plus haut triple d'équipe — Les Condors 2220.

Merci aux généreux commanditaires suivants du support offert chaque semaine: Le Grillon, Salon MIMI, S.D. Pierre Robin, Au Bazar, Pharmacie Lemay, Yvan Guérin, Bowling Bellerive, André Marleau, Nettoyeur Latulippe, Camille Barrette, "Avon" Pierrette Leduc.

### Position des équipes:

- 1—Les Rossignols, 21 pts.
- 2—Les Cardinaux et les Condors, 18 pts.
- 3—Les Vautours et les Paons, 15 pts.
- 4—Les Rouges-Gorges et les Pinsons, 14 pts.
- 5—Les Fauvettes, 10 pts.
- 6—Les Aigles, 8 pts.
- 7—Les Hiboux, 6 pts.

A la semaine prochaine, Votre publiciste,

Claire Fournier

## La carrière deviendra-t-elle un centre commercial?

Il se pourrait que l'ancienne carrière municipale de Valleyfield, une fois réaménagée, serve de site à un centre commercial.

C'est ce qu'a déclaré le conseiller Georges Leduc, qui avait précisé auparavant que les travaux de remplissage de la carrière et son recouvrement en gazon devraient être terminés complètement au printemps prochain.

Nous nous sommes enquis de cette nouvelle auprès du maire Barrette.

Il nous a confirmé qu'effectivement un groupe de l'extérieur avait fait des approches et que des pourparlers avaient lieu présentement entre ces personnes et le conseil de ville. L'ingénieur Alcide Lafontaine agit d'intermédiaire de par sa fonction de gérant de la cité.

## CENTRE CULTUREL DE VAUDREUIL : INAUGURATION DU DEUXIEME PLEINS FEUX DE LA SAISON

C'est vendredi à 20.00 heures que sera inauguré le second PLEINS FEUX 1970/1971 au Centre culturel, PLEINS FEUX sur Saint-Clet, Pointe-Fortune, Rigaud et Rivière-Beaudette.

Jeux, démonstrations, danses et activités inédites auront la priorité lors de ce PLEINS FEUX. Il sera également présenté d'une façon toute nouvelle: tous les couloirs du Centre

culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil seront destinés à certains types d'exposants et d'activités tels que: l'âge d'or, la jeunesse, l'été, le printemps, l'automne, l'hiver etc. . .

Comme à l'habitude, l'entrée est gratuite à chacune des activités. Le public est invité à se rendre au Centre culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil, tous les jours, du 6 au 15 novembre. (Suite à la page 15)

## Soirée d'information publique

La Commission Scolaire de Valleyfield participera, conjointement avec la Commission Scolaire Régionale Salaberry, à une soirée d'information publique sur la chose scolaire, soirée qui aura lieu mercredi, le 18 novembre prochain, à la salle du troisième étage de l'Hôtel-de-Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Cette soirée est organisée et présentée par la Chambre de Commerce de Valleyfield. Elle a pour but de sensibiliser la population sur le domaine scolaire, et elle permettra à chaque contribuable ou parent présent de recevoir des réponses précises aux questions que l'on voudra bien poser.

C'est M. André Morin, président de la Chambre de Commerce, qui présidera cette soirée-forum. La Commission Scolaire de Valleyfield sera représentée par son président, M.

Anatole McSween, tandis que la Régionale Salaberry déléguera officiellement son président Armand Miron. MM. McSween et Miron seront alors entourés d'une équipe de spécialistes qui sauront apporter les éclaircissements désirés en toute connaissance de cause. Qu'il suffise de mentionner les noms de MM Maurice Marleau, directeur général de la Régionale, Alphonse Caron directeur des études, Rodrigue Lamothe, directeur du service d'enseignement, Georges Allard, du service aux étudiants, Raymond Bienvenue, du service de l'équipement, Normand Latour, du service du transport, M. Gélinas, directeur du personnel, Philippe Gagné, secrétaire-trésorier, Gérard Lavigne, directeur des finances, et autres. L'invitation est lancée à toute la population.

## Ce qu'un enfant de six ans pense des automobilistes

"Comptez-vous chanceux que je n'ai pas avec moi un livret de contraventions, car je réussis rapidement à payer mes études." Telle est la déclaration faite par le jeune Montréalais François Pageau, âgé de 6 ans, au deuxième Congrès de sécurité routière du Club automobile Québec sous les auspices du ministère des Transport du Québec.

Le jeune Pageau a révélé aux conducteurs adultes ce qu'il pense d'eux:

"Je vous aperçois à peine, car je ne suis pas grand et, vous, vous êtes calés dans vos banquettes confortables, confiants d'être en parfaite sécurité et convaincus qu'un accident ne peut pas vous arriver.

"Je n'ai pas encore participé

à une Commission d'enquête sur la question, mais j'ai l'impression que... les zones de 20 milles à l'heure et vous ça ne fait pas trop bon ménage.

"Il faut que vous réalisiez que les jeunes qui n'ont pas mon âge, n'ont pas comme première préoccupation de se protéger contre vous. Quand nous jouons à la balle, quand nous jouons à cache-cache, ne vous attendez pas à ce qu'on se préoccupe de vous, l'enjeu est bien trop important. C'est à vous, gens mûrs, instruits, éduqués, à penser pour nous comme vous aimez tant le faire lorsque nous sommes à la maison.

"Si nous ne pouvons pas comprendre parce que nous sommes trop jeunes, c'est à vous alors de comprendre pour nous.

## TOKYO, OSAKA ou VAUDREUIL ?

C'est un Samedi-Jeunesse "MADE IN JAPAN" que vous offre cette semaine l'équipe de l'Agence de voyages Samedi-Jeunesse. Made in Japan, voilà certainement de quoi vous faire réfléchir longtemps, à la manière des Japonais.

Mais qu'allons-nous donc faire au Japon? Apprendre où en est la technologie, certainement! Afin de ne pas être dépaycé, l'agence vous suggère cependant d'emporter avec vous le minimum de bagages mais tout de même un kimono ou quelque chose du genre. Qu'est-ce que l'Agence apprendra aux petites filles de Samedi-jeunesse? C'est une surprise dont nous ne donnerons aucun élément. . .

Rendez-vous donc, samedi le 7 novembre prochain, au Centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, c'est un départ pour le Japon, une autre étape de notre fantastique tour du

Monde.

### Disneyland

Samedi le 14 novembre, l'Agence de voyages Samedi-Jeunesse vous invite à l'accompagneur au pays d'un grand créateur de paradis pour enfants, au pays qu'a pensé Walt Disney, Disneyland vous attend, samedi le 14 novembre 1970, de 9.00 h. à 16.00 heures. Mais avant d'arriver, tu dois répondre à quelques questions: Dans quel pays est situé Disneyland? Dans quel état de ce pays est-il situé? Que trouve-t-on dans Disneyland?

Un film te sera présenté au cours de ta découverte de ce pays fantastique. Il s'agit de PETER PAN. L'entrée à ce film est de \$0.25 pour les enfants, de \$0.50 pour les étudiants et de \$0.75 pour les adultes.

\* renseignements: Francine Caron-Bussières, téléphone: 234-9311 ou 453-7110.



**ROCH BOIVERT**  
Président de l'Association Industrielle du Comté de Beauharnois pour le contrôle des Conditions de l'Environnement.

## RALLY CLUB AUTO CAPRI

Dimanche le 8 novembre 1970, rally organisé par le Club Auto Capri, une commandite de Jacques Viau, votre agent Molson. Le départ s'effectuera à 1 p.m. sur le stationnement de l'église à St-Stanislas de Kostka. Dernière inscription à midi à l'Hôtel Union pour plus de renseignements communiquez avec M. Denis Faubert, président 373-6429 ou J. G. St-Onge 373-5434.

Bienvenue à tous.

## Législation sur les moto-neige

Une nouvelle législation sur l'usage des moto-neige sera déposée à l'Assemblée Nationale du Québec, dès cet automne, a déclaré, en fin de semaine, M. Pierre Mercier, directeur des services de sécurité routière au ministère québécois des transports.

Les représentants des associations de moto-neige ont exprimé leur ardent désir de regrouper tous les adeptes de ce sport afin de les éclairer judicieusement sur les normes sécuritaires et les exhorter au respect des lois routières et de la propriété d'autrui.

Les milliers de propriétaires et d'usagers de moto-neige dans notre région attendent anxieusement ces nouvelles directives. Ils sont d'avis qu'avec des lois claires et précises, ils pourront s'amuser sainement sans toujours avoir à craindre ceux qui abusent de ce sport.

Au cours de l'hiver 1969-70, il y eut 82 accidents mortels de moto-neige au Canada. Il faut diminuer par autant ces statistiques, déclarent les habitués de ce sport au Québec et dans les régions de Valleyfield et Huntingdon.



Les Dames Auxiliaires de la Légion Ca-photo: M. Charles Wynd, 2ème vice-président, nadienne Branche 62 de Valleyfield viennent Mme Laurette Corbeil, présidente des Dames de remettre un don substantiel aux respon- Auxiliaires et M. Fernand Perrault, président de la vente du Coquelicot. Sur la dent de la Campagne.

## COURRIER

## "Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. J'ai 30 ans et depuis quelques années j'ai mal aux pieds. C'est très ennuyeux, d'autant plus que mon travail ne me permet pas de m'asseoir beaucoup. Que faire?

Nicole  
R. Une personne qui a les pieds fragiles doit voir le pédicure au moins tous les mois car elle ne peut les remplacer. Le pédicure ponce les pieds, enlève les cals (peau épaisse comme la corne), les durillons. Il sera également en mesure de placer certains pansements protecteurs afin d'éviter toute inflammation et douleur qui apparaissent généralement avec certains maux de pieds. De toute façon les pieds demandent autant de soins que les mains sinon plus car ils sont enfermés dans les bas et les chaussures et par ce fait respirent plus difficilement. De plus, cette région est relativement plus alcaline et les infections s'y localisent très fréquemment.

Aussi il serait souhaitable que vous portiez des sandales orthopédiques durant vos heures de travail. Vous vous sentirez certainement moins fatiguée.

Les pieds constituent la base sur laquelle repose l'équilibre du corps. Aussi doivent-ils toujours être en mesure de supporter sans risque de déformation, les fatigues que nous leurs imposons.

## Horoscope de la semaine

## Le SCORPION

(23 octobre - 22 novembre)

Les potinages ne vous conviennent pas; danger de jalousie dans l'entourage. Il ne faut pas courir trop de lièvres à la fois.

## Le SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

Dans le domaine social, certaines de vos relations peuvent vous nuire. Choisissez mieux votre entourage et ne faites pas tant de confidences.

## Le CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

Il y a de la critique au sujet de votre courtoisie, quelqu'un ne vous voit pas assez sourire. Surmontez la mauvaise humeur.

## Le VERSEAU

(21 janvier - 19 février)

Vous dépensez beaucoup de temps et d'énergie dans le domaine du cœur. Ayez confiance, les résultats ne se feront pas attendre.

## Les POISSONS

(20 février - 20 mars)

Période de détente dans vos amours. Il ne faut rien prendre au tragique, car le temps travaille pour vous. Soirée solitaire.

## Le BELIER

(21 mars - 20 avril)

Une visite inattendue complique vos aventures sentimentales. Ne prenez pas trop ces choses à cœur pour le

moment.

## Le TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

Votre existence intéresse une personne portant moustache. Nouvelles prochaines d'une parente qui vit au loin.

## Les GEMEAUX

(21 mai - 21 juin)

En montrant plus de générosité, vous éprouverez moins de difficultés familiales. Dilemme sentimental à éviter.

## Le CANCER

(22 juin - 22 juillet)

Les affaires vous sont plus favorables que les amours, pour quelques jours. Une personne blonde attend que vous fassiez la moitié du chemin.

## Le LION

(23 juillet - 23 août)

En ne montrant pas assez de chaleur, d'enthousiasme, vous risquez de perdre l'amitié d'une personne blonde. Déception au téléphone.

## La VIERGE

(24 août - 22 septembre)

De cuisantes déceptions vous attendent si vous continuez à montrer tant d'orgueil; une surprise vous attend à la maison.

## La BALANCE

(23 septembre - 22 octobre)

Il faudra prendre une décision assez grave. Ne faites rien sans les conseils d'une parente désintéressée mais assez riche.

## M. Donat Gosselin

A St-Louis de Gonzague, le 1er novembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Donat Gosselin, professeur à l'école Girard de Valleyfield, demeurant au 2, rue St-Thomas, à St-Louis de Gonzague.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 4 novembre, des Salons J. A. Larin et Fils à St-Louis, pour l'Eglise de St-Victoria, où le service fut chanté à 9:00 a.m. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

## M. Roger Mercier

A Valleyfield, le 31 octobre 1970, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Roger Mercier, plombier, époux de Pauline Leblanc, demeurant au 13 rue Tessier.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 3 novembre 1970, des Salons J. A. Larin et Fils, 217 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

## Mme Vve H. Sauvé

A Valleyfield, le 31 octobre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Vve H. Sauvé née Louisa Emond, demeurant au 290 Chemin Larocque.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 4 novembre, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 2:45 p.m. Inhumation à Valleyfield.

## M. Théodore Thibert

A Valleyfield, le 23 octobre

## Saint-Jean d'Iberville doté d'une nouvelle industrie

QUEBEC — (O.I.P.Q.) — Une nouvelle entreprise, comportant un investissement de l'ordre de \$175,000 dès la première année et ayant son siège à Saint-Jean d'Iberville, constitue le dénouement d'une initiative du Service de la coopération technique franco-québécoise, au ministère des Affaires intergouvernementales, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Il y a un mois à peine, le Service de la coopération technique organisait un voyage d'étude dans le but de développer des relations de coopération en-

tre la France et le Québec dans le domaine des techniques frigorifiques et de la fabrication de compresseurs frigorifiques. Participèrent à cette expérience les président et vice-président de la compagnie Sofrica Ltée.

Durant leur séjour en France ces industriels québécois se familiarisèrent avec la fabrication de compresseurs et de matériel frigorifique varié. Après avoir acquis la certitude qu'il était possible d'importer, pour assemblage au Québec, des pièces et unités frigorifiques semblables aux unités françaises, et de les adapter au marché qué-

bécois, ils signèrent immédiatement des protocoles d'accord avec les compagnies françaises Comef, Friga et Cliref.

De retour au Québec, les dirigeants de l'entreprise qui avaient participé au voyage et signé des protocoles d'accord, convinrent d'implanter leur usine d'équipement frigorifique à Saint-Jean d'Iberville. En plus d'y assembler les compresseurs frigorifiques achetés en France, on y manufacturera, sous licence, du matériel divers, notamment des échangeurs thermiques, des refroidisseurs de liquide, des climatiseurs et des unités de condensation, le tout à base d'éléments français. Une quarantaine de personnes devraient trouver du travail à cette usine d'ici un an.

## Causes des accidents mortels

Québec — (O.I.P.Q.) — Une étude scientifique, la première du genre au Canada, portant sur les accidents mortels de la circulation permet de constater que, de toute évidence, les fautes majeures qui ont causé des tragédies étaient d'abord humaines: excès de vitesse, alcool et fausses manœuvres.

C'est ce qu'a révélé M. Pierre-Yves Dionne, ingénieur chargé de recherches au ministère des Transports du Québec, dans un exposé devant les participants du deuxième congrès de sécurité routière du Club Automobile de Québec.

D'après l'étude, deux groupes de conducteurs sont plus fréquemment impliqués.

Le premier groupe est celui des 17-27 ans, où l'élément fé-

minin ne figure que pour 15%; il est beaucoup plus souvent impliqué proportionnellement au nombre de détenteurs de permis qu'il représente. Ceci tend à confirmer l'opinion répandue selon laquelle les conducteurs dangereux sont jeunes et fous de la vitesse. Les principales fautes commises par ce groupe sont la vitesse excessive (63%), les fausses manœuvres (56%) et la consommation d'alcool (31%). (Certains conducteurs ont commis plus d'une faute).

Le second groupe est celui dont l'âge est supérieur à 65 ans; il est entièrement masculin.

Les principales fautes de ce groupe sont les fausses manœuvres (69%) et la vitesse excessive (46%).

## Le polyester, fibre textile surpassant toutes les autres

La fibre textile surpassant toutes les autres en popularité au cours des années '70 sera, sans aucun doute, le polyester. Les scientifiques affirment que c'est ce qui se rapproche le plus de la fibre universelle et peut être employée à tout à partir de fibres utilisées dans la fabrication des pneus d'automobile jusqu'à la haute couture.

Des renseignements utiles sur les caractéristiques, les usages et l'entretien de cette fibre, ainsi que de presque toutes les autres utilisées au Canada, sont contenus dans une brochure qui s'intitule "De Fibres et de Tissus" et dont une nouvelle édition vient d'être imprimée.

Vous y trouverez, de plus,

tous les renseignements concernant le coton, la laine, la soie, la rayonne, l'acétate, le nylon ainsi que de plusieurs autres. Toute personne qui en fait la demande peut se procurer cette brochure gratuitement. Cette

petit à Huntingdon. Les funérailles auront lieu en l'église St-Joseph, jeudi après-midi à 3 heures et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

## Souhaits de bonne fête

A:  
Mme Laurianna Leduc  
Mme Berthe Lavoie  
Mme Roland Leduc  
Mme Rosario Rochefort  
Mme Emile Larocque  
Mme Delphis Gagné

De la part du Cercle Missionnaire de Bellerive.

A:  
M. Clément Poirier qui célèbre son anniversaire de naissance le 2 novembre. De la part d'une amie Caroll.

M. Honoré Leclerc qui célèbre son anniversaire de naissance le 5 novembre. De sa famille.

## LISEZ

## LA GAZETTE

offre s'étend aussi aux groupes de consommateurs, aux professeurs des arts ménagers, aux étudiants, etc.

On peut se la procurer en écrivant à l'Institut Canadien des Textiles, 1002 Maison du Commerce, 1080 Côte Beaver Hall, Montréal 128, Qué.

## Décès

## Mme Vve Arthème Bernier

A Valleyfield, le 30 octobre 1970, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Vve Arthème Bernier, née Onézime Usereau, demeurant au 12A Marie-Rose.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 2 novembre, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 10 a.m. Inhumation à Valleyfield.

## M. Roland Bourassa

A Valleyfield, le 31 octobre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roland Bourassa, époux de feu Jannette Croisette, demeurant chez sa soeur Mme Alfred Larsem, au 144 Jacques-Cartier.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 3 novembre, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 11:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

## M. Napoléon Debonville

A Valleyfield, le 31 octobre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Napoléon Debonville, époux de Evelina Leduc, demeurant au 84 McLaren.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 4 novembre, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Esprit, où le service fut chanté à 11:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

## Feu Mme Paul-Emile Guérin

Parents et amis de Huntingdon, Valleyfield et St-Stanislas apprennent avec regret le décès de Mme Paul-Emile Guérin, née Claire Lefebvre survenue tôt mardi matin, après une longue maladie. Née à Huntingdon le 16 février 1915, elle était la fille unique de feu Joseph Lefebvre et son épouse née Yvonne Chartrand. Elle épousa Rosaire Benjamin et demeura à Montréal jusqu'à la mort de son mari en 1954. Ils eurent deux enfants, Ninon, (Mme Marcel Garipey) et Jacques "Coco" tous deux de Huntingdon.

M. Paul-Emile Guérin, son époux en seconde nocces ainsi que leur fille Linda lui survivent ainsi que sa mère, Mme Raoul Rodrigue et quatre frères: Léo, Lucien, Raoul et Robert, tous de Huntingdon.

Les restes mortels son exposés au salon funéraire Mont-

1970, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Théodore Thibert, célibataire, demeurant au 37 St-Jean Baptiste.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 31 octobre, des Salons J. A. Larin et Fils, pour l'Eglise St-Esprit, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.



L'on vient de procéder au lancement officiel de la Campagne du Coquelicot une organisation de la Légion Canadienne Branche 62 de Valleyfield. M. Fernand Perrault, président de la Campagne a vendu le premier Coquelicot au Premier Magistrat de Valleyfield Me. Raphaël Barrette.

## Le 15 novembre à B'harinois : Campagne de la Croix-Rouge

La campagne de souscription de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section Beauharnois, aura lieu le 15 novembre prochain. Son objectif a été fixé à \$2,000.

C'est ce qui a été rendu public après l'assemblée qu'ont tenue les membres de cet organisme de Beauharnois.

Étaient également présentes à cette réunion, Mlles Jacqueline Borelly et Margit Fontaine,

respectivement responsable des campagnes financières au bureau chef de Montréal et chargée des cliniques de donneurs de sang.

Profitons-en pour noter qu'une clinique de sang aura lieu à Beauharnois le 23 novembre entre 14 et 18 heures, de même qu'entre 19 et 21 heures. On pense recueillir 175 chopines de sang.

## Premier centre de soins post-hospitaliers dans Huntingdon

Le "Riverview Terrace Convalescent Centre," Huntingdon, est l'un du premier groupe de centres de soins post-hospitaliers dans tout le Canada à qui le Conseil Canadien d'Accréditation des Hôpitaux vient de décerner l'Accréditation. Cette mesure prouve que la qualité des services et des soins prodigués par ce centre sont conformes, sinon supérieurs, aux normes fixées par le Conseil Canadien en janvier dernier. Une visite des lieux, ainsi qu'une étude des programmes, des effectifs, des méthodes et pratiques ont été effectuées par un membre du service infirmier et, dans certains cas, par un représentant médical ou administratif; il y a plusieurs mois déjà. L'évaluation des soins infirmiers, de la surveillance médicale, des programmes de réadaptation et de réactivation, de la sécurité du milieu ambiant, etc., a été déterminée d'après les rapports présentés, des entrevues et les observations des visiteurs.

Le programme d'accréditation pour les centres de soins post-hospitaliers vise à englober et à engager dans son mouvement les quelque 3,000 établissements disséminés dans tout le pays — maisons de repos, hôpitaux

de convalescents, hôpitaux pour malades chroniques, pavillons pour maladies à long terme dans les hôpitaux généraux, et programmes de soins à domicile. Ce domaine des soins de santé prend des proportions de plus en plus amples au fur et à mesure que s'amplifie la demande du public pour obtenir davantage d'aménagements pour les soins à long terme, et il est fort probable qu'il rivalisera bientôt en volume avec celui des centres de traitement actif.

Le Conseil Canadien d'Accréditation des Hôpitaux est une association bénévole commanditée par l'Association Médicale Canadienne, l'Association des Hôpitaux du Canada, l'Association des Médecins de Langue Française du Canada, et le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada. Le conseil a pour objectif de diriger un programme d'accréditation et d'éducation afin de porter les soins prodigués dans les établissements du domaine de la santé à un niveau optimum. Sur 1,400 hôpitaux généraux canadiens pour maladies aiguës, 500 déjà participent au programme et 30 centres de soins prolongés sont venus s'ajouter à la liste. Le siège du Conseil est à Toronto.

## LES PHALANGES S'IMPATIENTENT

C'est dans deux semaines que débiteront les PHALANGES du CEGEP de Valleyfield. Voici les noms des joueurs: à l'offensive: René Gagnon, Michel Poliquin, Claude Paquette, Marcel Gougeons, Michel Swift, Gilles Lauzon, Pierre Bouchard, Claude Martin, Jacques Parent, Normand Trudeau, Michel Leroux, Pierre-André Derome, Normand Leroux; à la défensive: Jacques Plante, Pierre-Cousineau, Jean-Guy Como, François Morrisseau, Jean Lapointe, Gilles Lamberge; les deux gardiens de buts: Richard Ménard et François Rougerie et Réjean Vincent.

Mentionnons que Michel Poliquin ne sera pas en habit pour les deux premières parties pour cause de blessures à un doigt.

En plus des joueurs, les PHALANGES ont un avantage sur l'an dernier, ils auront des "Cheer Leaders" en les personnes de Michèle Levac, Nicole Barrette, Jacinthe

Chiasson, Andrée Asselin et Manon Letarte.

Pour les personnes qui n'auraient pas lu les articles précédents, les PHALANGES ne joueront plus contre le Rigaud, Ste-Thérèse, le Collège Ste-Marie et Ahuntsic, mais cette année ils joueront contre le CEGEP Édouard - Montpetit, Vieux Montréal, St-Hyacinthe et St-Jean. La raison de ce changement est qu'il y avait trop de CEGEP dans la ligue intercollégiale et ils ont séparé les ligues en deux, soit la Rive-Nord et la Rive-Sud (dont Valleyfield).

D'après les rumeurs qui circulent, l'année promet beaucoup d'action. Alors rendez-vous en grand nombre et avec beaucoup d'entrain à la partie d'ouverture, le 15 novembre prochain, à 2.00 heures à l'aréna locale. Pour les personnes qui désirent se procurer des passes de saison, adressez-vous à Jacques Plante et Pierre Cousineau.

Publiciste: Michel Gauthier

## Les inscriptions aux cours de formation générale en hôtellerie

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, annonce qu'il est encore temps pour les hôteliers du Québec de s'inscrire eux-mêmes, ou encore d'inscrire leurs représentants, au cours de formation générale en hôtellerie que donnera à Rivière-du-Loup, du 15 au 27 novembre prochain, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie de son ministère.

En effet, ce cours, d'une importance capitale, s'adresse aux propriétaires et aux gérants d'hôtels, de motels et de restaurants, ainsi qu'aux chefs cuisiniers. D'une durée de deux

semaines, le cours est dispensé du lundi au vendredi.

On y traitera d'une foule de sujets d'intérêt, comme la direction du personnel, la cuisine, l'achat et la surveillance des boissons et de la nourriture, le prix de revient des repas, la comptabilité hôtelière, le service de table, des vins et des chambres, la décoration, l'accueil, etc.

Il y a encore quelques places disponibles. Le ministre invite les intéressés, qui ne l'auraient pas encore fait, à se prévaloir de cet important service que leur offre l'Institut et à communiquer sans tarder avec

## La pastorale présente à l'école Pigeon de H'don

### Stage préparatif

En vue des élections à l'école Arthur Pigeon, les étudiants participaient à un stage de fin de semaine dans le but de mieux se connaître, où ils étaient au nombre de 21 et de 7 éducateurs. Parmi le groupe, on comptait 15 candidats aux élections, quelques membres du comité étudiant de l'an passé et le stage était animé par les responsables de la pastorale.

Le comité de sélection faisait aussi partie du groupe et était chargé de juger si une personne avait réellement les capacités requises pour se présenter à la présidence de l'école. Pour cette tâche, le comité se basait sur les notes académiques et surtout sur le comportement des candidats.

Le but principal de ce stage était évidemment, de se mieux connaître et d'apprécier les capacités de chacun, et surtout de réaliser les problèmes de l'école et ce que pouvait apporter le conseil étudiant pour y remédier. A cette fin, ils voulaient parvenir à mettre de de l'atmosphère dans l'école et désiraient atteindre la participation complète de tous les étudiants. En vivant l'expérience de ce stage de fin de semaine, qui fut passé au camp Edphy à Val Morin, ils ont étudié tous ces points pour se rendre compte du travail que le président d'une école a à fournir pendant la durée d'une année scolaire.

Lors de ce stage, ils ont pu

M. Jean Ruffo, Education permanente, Institut de tourisme et d'hôtellerie, 550 rue Poupard, Montréal 134. Tél.: région 514-873-4152.

faire une rencontre avec la direction de l'école et avec plusieurs professeurs qui étaient venus leur rendre visite, accompagnés de leur épouse.

Malgré les possibilités sportives qui pouvaient se faire à l'extérieur, le stage fut quand même un stage de travail, un travail qui demeura intense tout au long de sa durée. Au retour du stage, les étudiants ont apposé leur candidature au nombre de huit, et les équipes se formèrent, quatre équipes qui se divisaient par la suite en group de deux chacune. Bien que les candidats, en prononçant leur discours, présentaient de nombreuses et différentes activités sportives nouvelles, les étudiants, lors de la journée de votation, se basaient principalement sur leur personnalité pour les juger et pour prouver leur confiance.

### Présidentes de classe

Pour les présidents de classe des groupes de secondaire 3, 4, et 5, les élections ont eu lieu lundi de cette semaine. En voici donc le résultat: conseiller de niveau secondaire 3: Claire Montcalm et Christiane Julien; niveau secondaire 4: Françoise Lemieux et Francine Daigneault, conseiller de niveau de secondaire 5: Suzanne Tremblay et Hélène Leduc.

Au niveau des secondaires 1 et 2, les candidats pourront participer à un mini-stage, qui aura lieu vendredi, le 6 novembre pour les élections qui se tiendront plus tard. Ce mini-stage est évidemment dans le but de donner la chance aux candidats de se préparer à leur tâche de très bientôt.

### La pastorale à l'école

Au point de vue pastorale, il y a de nombreuses idées nou-

velles et intéressantes. Soeur Francine Fournier devient cette année, à la suite de ses nombreux stages, l'animatrice de pastorale, avec la participation de M. l'Abbé Richard Wallot. De ce côté, il y a un avantage pour rejoindre l'élément féminin et pour les stages, Soeur Francine apportera avec plaisir son expérience, son dynamisme et son entrain.

Le programme de l'année scolaire 70-71 était, pour le mois de septembre, de rencontrer tous les groupes d'étudiants, pour le mois d'octobre, de préparer les stages, et pendant le mois de novembre, les étudiants, sous la direction de leurs responsables, feront des rencontres sur le Christ.

Par contre, deux fois par semaine, à l'heure du dîner, il y a un repas eucharistique, où les étudiants fraternisent tout en préparant la messe et à la fin du dîner, la célébration a lieu.

Alors, c'est un programme chargé d'idées enrichissantes que la direction, les responsables de la pastorale, et les présidents du comité étudiant essayeront de remplir au cours de l'année scolaire 70-71.

Les expéditions de tissus de fibres synthétiques par les filatures canadiennes de textile au cours du mois d'août furent inférieures à celles du mois correspondant de 1969: 14,467,000 de verges carrées comparativement à 18,329,000.

En faisant rapport de ces statistiques, l'Institut Canadien des Textiles précise que le total cumulé pour les premiers huit mois de cette année se chiffre à 155,880,000 de verges carrées, au regard de 166,782,000 en 1969. Le coton et les mélanges synthétiques sont classifiés comme tissus synthétiques.

# JEUNES GARÇONS

## LA GAZETTE

VOUS OFFRE LA

CHANCE DE GAGNER

FACILEMENT DE

L'ARGENT CHAQUE

SEMAINE

# DEVENEZ CAMELOTS

EN VOUS PRESENTANT

DES CETTE SEMAINE

A NOS BUREAUX

# 70, RUE CHAMPLAIN

# LA GAZETTE

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

70, CHAMPLAIN

Valleyfield

TEL. 373-7272



## LES ELECTIONS MUNICIPALES

Voici quelques résultats des élections tenues dans certaines municipalités des comtés de Beauharnois, Vaudreuil-Soulanges, Châteauguay, au cours de la journée de dimanche.

### BEAUHARNOIS: quartier St-Louis:

Siège No. 1: Hervé Lafond 553; Paul Bisson, 408. Majorité de 145 pour M. Lafond.

Quartier Beauce, siège no. 2: 1: André Chayer 233, Clodomir Lemieux 113. Majorité de 120 pour M. Chayer.

Quartier Beauce siège no. 2: Rolland Bergevin 517, Douglas Mackay 396. Majorité de 121 pour M. Bergevin.

Quartier St-Laurent, siège no. 2: Raoul Yelle 294, Charles Néron 188. Majorité de 106 pour M. Yelle. Siège No. 1 Rodolphe Savard 316, Jean Therrien 164. Majorité de 152 pour M. Savard.

A Melocheville, M. Philippe Toupin l'a emporté sur M. Maurice Trudel par une majorité de 112 voix. De son côté, M. Paul-Emile Fortier a été élu avec une majorité de 80 voix sur M. Maurice Messier.

### Ville de Léry

Voici maintenant les résultats à Ville de Léry: Adolphe Leduc 406, Germain Faubert 428. Monsieur Faubert devient le nouveau maire de Ville de Léry avec une majorité de 22 voix.

Les conseillers élus sont MM. John Ogilvie, John W. Goodfellow, Raymond Poirier, René Boudreau, Georges Faubert et

### St-Timothée

St-Timothée Paroisse: Gérard Mallette 683, Rodrigue Laplante 331. Majorité de 332 pour M. Mallette.

St-Timothée Village: Siège No. 5: Jean-Paul Mercier 446, Gérard Ouellette 159. Majorité de 287 pour M. Mercier.

Siège No. 6: Adrien Leduc 323, André Lefebvre 288. Majorité de 35 pour M. Leduc.

### Côteau Station

Siège No. 4: Jean-Pierre Grenier 197, Lionel Poirier 164 et Paul Stafford, 35. Majorité de 33 pour M. Grenier.

Siège No. 5: Paul-Emile Dupont 205, Paul Courville 191. Majorité de 14 pour M. Dupont. Siège No. 6: Paul-Emile Fontaine 225, Léo Bruneau 172. Majorité de 53 pour M. Fontaine.

Dans la municipalité de la Grande-Ile, à Valleyfield; ce n'est que vers 9h 30, lundi soir, que les résultats ont été annoncés officiellement. Les voici: M. Georges Boulanger 359, Aurélien Leconte 284. Majorité de 75 pour M. Boulanger à la mairie.

Siège No. 2: Jean-Guy Meloche 393, Gaétan Dégré 114, et Bernard Hogue 131. Majorité de 262 pour M. Meloche.

Siège No. 6: Jean-Louis Bertrand 332, Claude Vinet 193. Majorité de 139 pour M. Bertrand.

Les vainqueurs sont tous des membres de l'équipe dite Dynamique, dans la Grande-Ile.

## Le marché américain de la crevette en excellente santé

"Il semble que la croissance du marché américain de la crevette ne doive pas connaître de bornes; toutefois, il semble également que la demande mondiale aille en progressant alors que certains secteurs de pêches font face à un dépérissement des ressources ou à une baisse de la consommation per capita".

C'est ce qu'a révélé récemment un des plus éminents économistes américains, M. Donald Whitaker du National Marine Fisheries Service de Washington.

M. Whitaker, qui s'adressait à 350 spécialistes du monde de la pêche réunis pour la deuxième journée de séances de la Conférence internationale sur les pêches de la crevette au Canada, a précisé que la demande mondiale va croissant, non seulement dans le domaine de la consommation mais dans ceux de la production et des prix payés pour le produit.

Plus tôt, le capitaine Francis Captiva de l'Office américain des pêches commerciales à Pascagoula (Mississippi), a évoqué devant son auditoire des visions futuristes, parlant d'un vaisseau semi-automatisé, ultra moderne et muni de tous les instruments de bord et de l'équipement qui le rendent apte à plusieurs genres de pêche.

Pour sa part, M. C. R. Hirtz, de l'Office américain des pê-

ches: à Seattle, a prédit que plusieurs navires polyvalents qui s'adonnent actuellement à la pêche du crabe des neiges seront convertis en crevettes. Quant à M. John Dres de Canadian Vickers, à Montréal, il a partagé les vues de M. Hemming tout en ajoutant que les chantiers maritimes canadiens considèrent à coup sûr les nombreux avantages qu'il y aurait à construire des bateaux de pêche à usages multiples mais que le gouvernement et les organismes commerciaux devront faire montre d'une collaboration absolue et s'orienter vers un but identique s'ils veulent faire de l'art de pêcher une science

## HALLOWE'EN SANS INCIDENT

Les policiers municipaux de Valleyfield, Beauharnois, Huntingdon et Dorion n'avaient rien de spécial à déclarer lundi matin quant aux circonstances entourant la fête de l'Hallowe'en.

Il appert que les jeunes ont fait preuve de prudence et qu'aucun incident spécial n'a été signalé au domaine des accidents.

Sans doute sorciers et diaboliques ont-ils suivi les conseils qui leur avaient été donnés préalablement par leurs parents et les agents de la paix des différentes localités.

qui nous assure de meilleurs lendemains.



Champion du monde à deux reprises, Tim Wood le Dé-troit, fait actuellement ses débuts professionnels avec les "Ice Capades '71" et on pourra l'applaudir au Forum de Montréal avec une toute nouvelle édition du 10 au 15 novembre.

## Accidents de moto-neige:

### 93 morts durant l'hiver 69-70

Au cours de l'hiver 1969-1970 un total de 82 accidents mortels de motos-neige se sont produits au Canada, causant la mort de 93 personnes, dont 13 enfants. Augmentation de plus de 50% comparativement aux chiffres de l'hiver 1968-1969. Ces statistiques ont été publiées durant le second congrès de sécurité routière, organisé par le Club Automobile de Québec, avec l'aide du ministère québécois des Transports.

Un rapport du Conseil canadien de la sécurité indique que, dans 51,2% des tragédies mortelles mentionnées ci-dessus, il s'agissait de collisions de motos-neige avec d'autres véhicules motorisés; 17,1% des accidents mortels sont survenus lors de l'enfoncement de motos-neige dans l'eau, après que les véhicules eurent brisé la glace de lacs ou de rivières; dans les autres cas les victimes ont été éjectées de leur véhicule, ont heurté de la tête ou de la poi-

trine des surfaces dures lors d'une collision avec des trains ou des clôtures, etc.

De plus, 53,1% des accidents se sont produits sur les routes, principalement les routes secondaires; 22%, sur des lacs ou rivières, et les autres, en divers endroits de propriétés privées, de pistes ou de parcs.

Parmi les 93 victimes, 70 ou 75% étaient des conducteurs; 21 ou 22% étaient des passagers; deux personnes furent tuées au moment où elles réparaient leurs machines.

On compte 78 victimes de sexe masculin (83,9%). Les jeunes de moins de 15 ans à trouver la mort dans les tragédies furent au nombre de 13, dont cinq conducteurs.

Enfin, 81,7% de tous les conducteurs de motos-neige tués en 1969-1970 étaient âgés de moins de 44 ans. L'année précédente, la moyenne d'âge des victimes était beaucoup plus élevée.

## Mgr Bélanger blâme

### certains prêtres

Des experts en droits canoniques, réunis à Ottawa, ont discuté des grands maux qui existent, à l'heure actuelle, au sein de l'église catholique romaine.

Pour sa part, l'évêque du diocèse de Valleyfield, Mgr. Guy Bélanger, a noté que certains prêtres manquaient d'expérience lorsqu'il s'agit d'être des "leader." Plusieurs prêtres sont anxieux de diriger mais ils hésitent par la suite à prendre des décisions ou d'assumer les responsabilités qui en découlent.

Mgr. Bélanger a fait remarquer que certains groupes de prêtres, toujours bien intentionnés, remettent toujours leurs décisions à plus tard pour finalement demander à leur évêque de décider pour eux.

Quelques 60 religieux ont pris part à cette conférence de trois jours à Ottawa, cette semaine.



Une réception était offerte mardi soir dernier aux responsables de la Fondation des Maladies du Coeur. Cette réception coïncidait avec la Dégustation de Vins et Fromages au profit de cette organisme. Sur la photo Me. Raphaël Barrette, maire, Mme Robert Brault, de la section Valleyfield, Mme Simone Beaudin, présidente du Chapitre, Mme Thérèse Amiot, présidente section Valleyfield et M. Guy d'Artois, directeur-administrateur.

Écoutez ...

**CFLV**

Tous les LUNDIS ...

de 11.15 à 11 h. 45 a.m.

"Ligne ouverte"

avec

Mgr Guy Bélanger, évêque de Valleyfield.

Animateur: Yves Boyer

L'évêque de Valleyfield répond directement en ondes aux questions des auditeurs du diocèse de Valleyfield.

DU MARDI AU VENDREDI,  
de 11 h. 15 à 11 h. 45 a.m.

"Opinion du Jour"

Animateur: Alain Truchet

N'oubliez pas ...

**Les avis de décès à 17h.25**

DU BEAU! DU NOUVEAU! DU DIFFÉRENT!

**CFLV**

**RADIO Valleyfield LIMITEE**

## Réunion générale des membres de la Cité des Jeunes

C'est lundi dernier qu'a eu lieu la 10e assemblée générale annuelle des membres de La Cité des Jeunes de Vaudreuil. Convoqués dans le Grand Théâtre du Centre culturel, les membres et le public ont totalisé le nombre d'environ 75 personnes.

Pour la première fois depuis la fondation de La Cité des Jeunes de Vaudreuil, le public a été invité à poser les questions qui le préoccupent, qu'elles touchent le financement, les salaires des employés, l'avenir et la situation de La Cité des Jeunes. Les réponses à ces questions ont été données avec le maximum de franchise et la seule difficulté a peut-être été déterminée par le fait que la population n'est pas au courant de toutes les réalisations de La Cité des Jeunes.

### MEMBRES

Seules une dizaine de personnes ont renouvelé leur carte de membre, opération qui leur donne droit de vote lors des élections qui suivent l'assemblée générale annuelle.

Lors des élections qui ont suivi celle de lundi dernier seuls les noms des représentants du Ministère de l'Éducation sont demeurés ignorés. Le Ministère ne les ayant pas encore fait connaître au conseil d'Administration de La Cité des Jeunes.

Le nouveau conseil est donc composé de la façon suivante:

#### Membres associés:

M. André Caron, Dorion  
M. Gibb Stewart, Hudson  
H. Clovis Tougas, Dorion

#### Membres adjoints:

M. George Armstrong, Hudson  
M. Fernand Bériault, Les

Cèdres

M. Jean-Charles Vallée, Dorion

#### Membres ordinaires:

Mme Monique Marier, Dorion  
M. Pierre Lamarre, Dorion  
M. Téléphore Brochu, Dorion

M. Robert Caron, Dorion

#### Commission scolaire régionale de Vaudreuil-Soulanges:

M. Simon Carrière

M. Jean-Marcel Ménard

M. Ronald Bourdeau

M. Eugène Vézina

M. Avila Vendette

M. Paul-Émile Meloche.

## Témoins de Jéhovah:

### Qui fera la conquête du monde au cours des années 1970?

Pouvez-vous imaginer chacun des membres d'une congrégation religieuse passant une soirée par semaine à recevoir une instruction spéciale sur la façon d'aider autrui spirituellement, et une autre journée de la même semaine faisant du porte-en-porte afin d'offrir à tout le public les bienfaits de l'enseignement reçu?

Ceci est chose habituelle pour les Témoins de Jéhovah, et pour co-ordonner ce travail que ceux-ci voient comme un service public, les membres résidents du sud de la province se rendront à McMasterville les 6, 7, et 8 novembre prochain pour assister à un séminaire où il sera question de la technicité d'un ministère efficace.

Le Richelieu Valley Regional High School de McMasterville a été choisi comme lieu de ce rassemblement. Environ mille délégués venant de vingt-six congrégations des Cantons de l'Est et de la Beauce y sont attendus.

Le ministre responsable de la

congrégation locale, monsieur Douglas Calhoun, a expliqué que le congrès consistera en un bref mais intensif programme d'enseignement sur la façon de remplir les devoirs de son ministère, qui en est un supplémentaire à celui qui est dispensé régulièrement dans les congrégations locales.

Tout cela est fait dans le but de bien équiper toute personne intéressée qu'elle soit ménagère, travailleur ou aux études à aider les autres aussi bien qu'elle-même à fortifier sa volonté en même temps qu'une conscience âprement en accord avec les principes bibliques.

Le thème du programme de trois jours sera, "La Parole de Dieu est vivante." Il y sera question des méthodes à adopter sur la meilleure façon de commencer des études bibliques chez les gens. On procédera aussi au baptême des nouveaux ministres et tous pourront entendre une conférence publique intitulée: "Qui fera la conquête du monde au cours des années 1970?"

## Notre Dame de Bellerive:

### Ligues de sacs de sable Ind.

#### CHEZ LES FEMMES:

Au Bazar, 36; Bijouterie Faucher, 28; G.I.-G.I., 27; Claire et Margot, 27; Pâtisserie Jolicoeur, 26; Royaume Glacée, 26; Pharmacie Lapiere, 23; Venise B.B.Q., 22; Bal Rustic, 22; A. Larin Inc., 20; Graphico, 19; Huguette Gauthier, 15; A. Cardinal, 15; Daigneault & Fils, 12; Liliane Lefebvre, 10; Prisanic, 10; Salon Lor-

raine, 9; Lise R. Bergevin, 3.

#### CHEZ LES HOMMES:

Positions des Equipes  
Willie Amyot, 33; Rene Hamel, 29; Hector Clément, 26; Denis Amyot, 25; Jacques Amyot, 25; Bernard Benoit, 17; Claude Amyot, 16; André Amyot, 15; Michel Amyot, 14; Fernand Marion, 11; Raymond Larocque, 10; Richard Larocque, 9.

## Une nouvelle loi sur l'usage des motos-neige au Canada

Une nouvelle loi sur l'usage des motos-neige sera présentée à l'Assemblée nationale du Québec dès cet automne, a déclaré, à l'occasion du deuxième congrès de sécurité routière du Club Automobile de Québec, M. Pierre Mercier, directeur du Service de sécurité routière au ministère québécois des Transports. Cette loi est en voie d'élaboration avec la participation de tous les ministères intéressés.

Pour leur part, les manufacturiers de motos-neige, présents au congrès, ont fait l'énoncé des améliorations qui sont ou seront apportées à ces véhicules pour accroître la sécurité et l'agrément de leurs usagers.

Par ailleurs, les représentants des associations de motolugeurs ont exprimé leur ardent désir de regrouper tous les adeptes de ce sport afin de les éclairer judicieusement sur les normes de sécurité et les exhorter au respect des lois routières et de la propriété d'autrui.

Dans son exposé, M. Mercier a rendu hommage au travail accompli par ces associations, tant au chapitre de la sécurité que de la courtoisie. Il a également mis en relief l'apport du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans cette nouvelle sphère sportive. Une douzaine de parcs provinciaux sont déjà dotés de sen-

## Le 2,4-D et ses dérivés doivent être appliqués avec précaution

Le Comité de Lutte aux Mauvaises Herbes du Québec, responsables des recommandations sur l'emploi des herbicides dans les cultures, tient à rappeler aux cultivateurs québécois que certaines précautions doivent être prises lorsque du 2, 4-D et ses dérivés sont utilisés pour le désherbage chimique des cultures. Tout récemment, le Comité de Lutte aux Mauvaises Herbes de la Saskatchewan préparait un communiqué relatif aux dangers que représente l'utilisation du 2, 4-D.

Ce Comité affirme que les arrosages au 2, 4-D ou à ses dérivés présentent des dangers lorsqu'on les emploie près de cultures sensibles comme les tomates, les navets, les betteraves à sucre, les choux-fleurs, le méliolot, le tournesol et les arbustes d'ornementation.

Si on les emploie avec soin, les dommages peuvent être réduits à un point tel que les avantages découlant de leur emploi éclipsent largement les désavantages qu'ils peuvent présenter.

Il existe deux types de dérivés qui peuvent occasionner des dommages aux récoltes avoisinantes: les dérivés de vapeurs et les dérivés de gouttelettes.

#### Dérivés de vapeurs

Les esters de 2, 4-D sont volatils et les vapeurs produites pendant et après l'arrosage peuvent endommager les cultures avoisinantes. Les risques d'accident sont plus élevés lorsqu'on arrose par temps chaud et très calme. En effet, on ignore quelle direction prendra le vent lorsqu'il s'élèvera et il peut fort bien souffler vers une récolte sensible au 2, 4-D.

Il existe des esters à basse volatilité mais ils ne sont pas complètement sans danger. Règle générale, aucun type d'ester ne devrait être employé à moins de ¼ de mille de distance des récoltes sensibles. Sous des conditions normales d'utilisation, les formes amines de 2, 4-D sont pratiquement non volatiles.

#### Dérivés de gouttelettes

Tous les herbicides peuvent occasionner des dérivés de gouttelettes. Lorsqu'un herbicide est poussé à travers l'orifice d'une pastille, il y a production de gouttelettes de différentes grosseurs. Les plus petites gouttelettes peuvent être transportées par le vent en dehors de la zone d'arrosage et c'est ce qui constitue une dérive de gouttelettes. Plus une gouttelette demeure en suspension dans l'air, plus elle rapetisse à cause de l'évaporation de l'eau qui la constitue. Les gouttelettes deviennent ainsi très petites, ne sont plus assujetties à la gravité et peuvent être transportées par le vent à de très grandes distances. A cause de ces fines gouttelettes, il est donc dangereux d'arroser lorsque le vent souffle vers une récolte sensible.

Les arrosages ne devraient donc pas être effectués par temps très calme parce qu'on ignore dans quelle direction le vent soufflera lorsqu'il s'élèvera. Pour toutes ces raisons, on ne devrait pas faire d'arrosage lorsque le vent souffle à une vitesse supérieure à 15 m. p.h. En général, les arrosages devraient se faire lorsque les vents sont entre 3 et 10 m.p.h. et qu'ils soufflent dans une direction opposée aux récoltes sensibles.

On peut réduire la quantité de petites gouttelettes en réduisant la pression et en augmentant le volume. Avec des

tiers avec haltes de repos, services de premiers soins, barrières de contrôle, et autres services à l'intention des motolugeurs.

pastilles produisant un jet en forme d'éventail, on devrait employer une pression de 25-30 lb/pi<sup>2</sup>.

En Saskatchewan, la majorité des arrosages au sol se fait avec un débit de 45 gallons

d'eau à l'acre. L'augmentation du volume d'eau à l'acre par l'emploi de pastilles plus grosses qui donnent un débit de 7, 5-10 gallons/acre, réduira le nombre de petites gouttelettes et on obtiendra ainsi une meilleure répression et une réduction des accidents.

Les précautions qui doivent être prises à tel ou tel endroit spécifique nous sont dictées par (Suite à la page 14)

## CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-TIMOTHEE

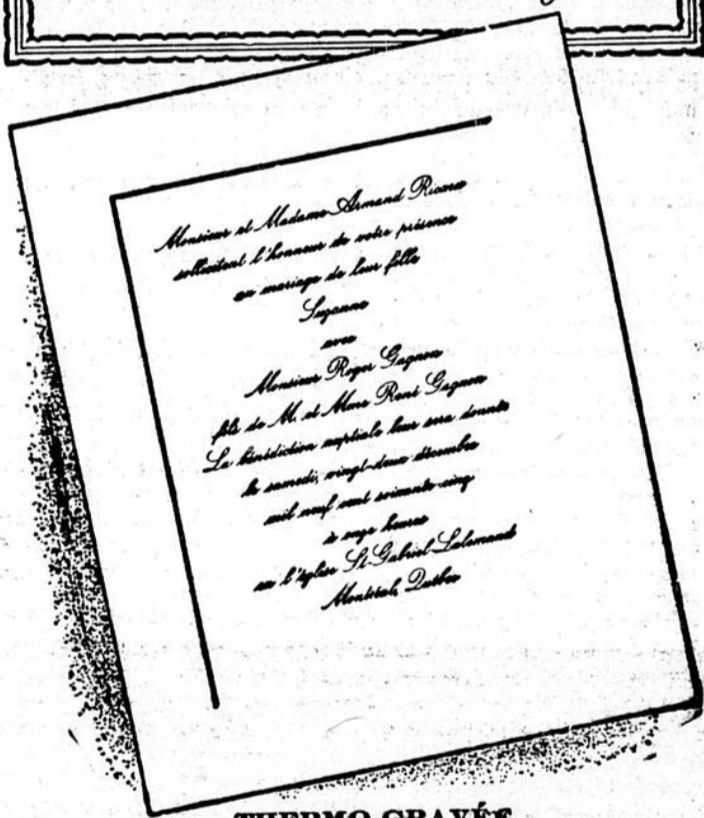
### RESULTATS de l'élection au siège No. 4 — Conseiller

Section de Vote	Voteurs	Pour	Pour	Majorité	Bull. Nuls
		LAPLANTE	R. MALLETTTE	G.R. LAPLANTE	G. MALLETTTE
Nitro No. 1					
A à C	277	13	130		117 3
Nitro No. 2					
D à K	285	5	130		125 5
Nitro No. 3					
L à M	323	10	151		141 3
Nitro No. 4					
N à Z	295	14	124		110 2
Paroisse No. 5					
A à F	211	92	10	82	2
Paroisse No. 6					
G à L	218	81	18	63	0
Paroisse No. 7					
M à Y	289	113	20	93	2
Notre Dame du Sourire No. 8	358	23	100		77 3
	2256	351	683	238 570	20

Majorité pour GERARD MALLETTTE 352  
Pourcentage: 46.7 %

## PAPETERIE DE MARIAGE

en Photo-Lettrage



### THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line",

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché — et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne craute que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

70 CHAMPLAIN

373-7272

## M. GAGNE, DIRECTEUR GENERAL A LA COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD

De secrétaire-trésorier qu'il était, M. Philippe Gagné est devenu, il y a quelques semaines, directeur général, à la Commission Scolaire de Salaberry de Valleyfield. Quelles sont ses fonctions et quel rôle est-il appelé à jouer au sein de l'appareil scolaire?

Il est le principal administrateur de la commission scolaire et le premier officier exécutif. Il veille à l'exécution des décisions des commissaires, et peut déléguer certaines de ses responsabilités ainsi que l'autorité correspondante à ses directeurs de services et à ses principaux. A ce sujet, la politique du Ministère de l'Éducation est précise: "Membre "ex-officio" de tous les comités de la commission scolaire, il assiste à toutes les réunions des commissaires d'écoles." Dans cette optique, M. Gagné assurera en particulier: la préparation des plans de développement à court et à long terme qu'il doit soumettre aux commissaires d'écoles; la coordination de tous les services, l'unification des efforts et la communication constante avec le personnel à tous les paliers; la préparation du budget, le contrôle budgétaire, de même que la préparation des états financiers (c'est lui qui doit les présenter aux conseillers scolaires); les relations extérieures de la commission scolaire, en collaboration avec le président de la commission scolaire; le recrutement et l'évaluation des membres du personnel; la direction et l'exécution de toutes les tâches que les conseillers scolaires peuvent lui confier; la rédaction des minutes des réunions de la commission scolaire et la constitution et la mise à jour des archives du bureau des conseillers scolaires; la présidence des réunions régulières de l'équipe de gestion

des cadres supérieurs, composé de ses principaux collaborateurs, avec qui il agit constamment en étroite liaison.

Le directeur général, comme l'entend le ministère de l'Éducation, est investi de l'autorité suffisante pour parler et agir au nom de la Commission scolaire. Il pourra être appelé à défendre ses décisions devant les conseillers scolaires, mais il doit avoir l'autorité et la latitude d'action voulue pour assumer pleinement les responsabilités qui lui sont confiées. Plus précisément, le Ministère considère qu'il faut s'assurer que la gestion et l'exécution des politiques du conseil soient vraiment la responsabilité du directeur général, même s'il peut être utile que le président de la commission scolaire assume certaines initiatives.

### Un comité de régie interne

"Dans un but bien évident d'améliorer nos différents services, a noté M. Gagné, un comité de régie interne sera, d'ici peu, créé au sein de l'administration scolaire." Le comité sera formé des directeurs des services: finances, transports, équipement, enseignement, personnel, etc. Par ailleurs, depuis le début du mois de novembre, la Commission Scolaire de Salaberry de Valleyfield peut compter sur les services d'un directeur du personnel.

A titre de secrétaire-trésorier, M. Gagné a été appelé dans le passé, à agir en tant que président d'élection. D'ailleurs, la loi scolaire prévoit qu'à son défaut, le président de la Commission scolaire doit nommer président d'élection une personne ayant la qualité d'électeur.

### Un budget impressionnant

La Commission Scolaire est tenue de soumettre ses prévisions budgétaires à la di-

rection générale du financement pour analyse et approbation à la date fixée par le ministère, généralement entre le 1er et le 31 juillet. Ce budget comme l'indique le Recueil des Lois de l'Éducation, est sans effet tant qu'il n'a pas été approuvé.

M. Gagné, directeur général à la Commission Scolaire, et secrétaire-trésorier à la Régionale Salaberry, met à l'exécution les politiques des conseils scolaires en regard avec un budget qui totalise approximativement 13 millions de dollars.

C'est ainsi que les Commissions Scolaires de notre territoire contribuent pour environ quatre millions au budget de la Régionale Salaberry. Par ailleurs, la balance est comblée par les subventions gouvernementales et l'apport de la Commission Scolaire de St-Timothée et des Commissions scolaires regroupées d'Huntingdon.

### Les négociations collectives

En tant que directeur général, M. Gagné participe aux séances de négociations pour la signature de conventions collectives. A ce niveau, il remplit le rôle de représentant de l'autorité scolaire.

### Nombreux voyages à Québec

Ayant travaillé pour le compte du Ministère de l'Éducation, durant deux ans, M. Gagné n'est pas étranger au fonctionnarisme gouvernemental, ce qui lui facilite d'autant la tâche, à Québec, lors de ses nombreuses visites. Du fait "qu'il frappe à la bonne porte" sans trop de difficultés, il en résulte pour les dirigeants scolaires un service plus rapide et plus profitable.

Le moins que l'on puisse dire, après cette brève mais combien intéressante entrevue, c'est que le directeur général, M. Philippe Gagné, n'a pas le temps de se reposer sur ses lauriers.



M. Philippe Gagné, directeur général de la Commission Scolaire de Valleyfield.



M. Gagné avec M. Gérard Lavigne, directeur des finances.

## Travaux d'égouts et d'aqueduc

QUEBEC, le 19 octobre 1970  
Monsieur Jean-Noël Filiatrault,  
Secrétaire-Trésorier,  
8 rue Albert,  
Nitro,  
Comté de Beauharnois.

Cher monsieur,  
Vous avez dû recevoir, il y a quelques jours, un chèque au montant de \$855.27 comme partie de la subvention de \$10,690.89 qui vous a été accordée depuis déjà plusieurs années.

La balance à payer est de \$4,917.81. Cette subvention est pour les travaux d'égouts et d'aqueduc entrepris dans votre municipalité.

J'espère que le tout est à votre entière satisfaction et pourra ainsi alléger le fardeau des payeurs de taxe de votre municipalité.

Je demeure,  
Votre tout dévoué,  
Adjoint parlementaire  
au  
Travail et Main  
d'Oeuvre  
Gérard Cadieux.

QUEBEC, le 19 octobre 1970  
Monsieur Jean Doucet,  
Secrétaire-Trésorier,  
48 rue Potvin,  
St-Timothée,  
Comté de Beauharnois.

Cher monsieur,  
Vous avez dû recevoir, il y a quelques jours, un chèque au montant de \$120.00 comme partie de la subvention de \$2,160.00 qui vous a été accordée depuis déjà plusieurs années.

La balance à payer est de \$300.00. Cette subvention est pour les travaux d'égouts et d'aqueduc entrepris dans votre municipalité.

J'espère que le tout est à votre entière satisfaction et pourra ainsi alléger le fardeau des payeurs de taxe de votre municipalité.

Je demeure,  
Votre tout dévoué,  
Adjoint parlementaire  
au  
Travail et Main d'Oeuvre  
Gérard Cadieux.

## Au sujet des bingos:

### LETRE OUVERTE DE CADIEUX

Québec, le 29 octobre 1970  
Madame Gaby Leclerc,  
31 rue Nicholson,  
Valleyfield,  
Comté de Beauharnois.  
Chère madame,

A la suite de plusieurs démarches entreprises auprès du ministère de la Justice, et ceci à votre demande, j'ai le plaisir de vous informer qu'à l'avenir les différentes fabriques pourront organiser des bingos et ceci tous les soirs de la semaine, contrairement à un règlement qui avait été adopté par la Régie des loteries et des courses, interdisant la tenue de ces bin-

gos à l'exception du dimanche soir.

Je tiens à vous remercier et vous féliciter pour le dévouement que vous avez apporté, et la collaboration que vous m'avez donnée, afin d'en venir à une telle conclusion.

Le problème était d'autant plus crucial pour notre région, étant donné que nous étions à proximité de villes d'Ontario qui sollicitaient notre population à se déplacer, et aller jouer au bingo à l'extérieur.

Vous voudrez bien remercier également tous les responsables de chacune des fabriques de

## Saison de patinage artistique

Les premiers tests nationaux de la saison du Club de patinage artistique de Valleyfield auront lieu les 15 et 16 novembre prochains. C'est ce qu'a fait savoir, lundi, Mme Gilles Racicot, présidente, au cours d'une conversation téléphonique.

En raison du nombre imposant de membres, seuls ceux et celles qui auront été jugés par les professionnels, aptes à subir l'épreuve.

Il va sans dire que les tests seront passés devant les juges choisis par le club. Au moment des épreuves, on voudrait s'assurer de la collaboration entière des parents. On demande donc à ces derniers de faire confiance aux professionnels qui, en toute équité, décident si oui ou non l'enfant est prêt pour son test.

Il serait malsain que des parents fassent pression pour obtenir au nom de l'enfant, un grade que ce dernier ne mérite pas. L'enfant doit comprendre qu'il n'a droit qu'à ce qu'il mérite, et ce, uniquement par son travail et sa persévérance.

Salaberry-de-Valleyfield, qui m'ont fait parvenir des états financiers indiquant que les bingos de paroisses étaient une source appréciable de revenus.

J'ai donc été très heureux d'avoir pu être utile à la population de mon comté, ainsi qu'à la bonne administration des différentes fabriques et organismes de loisirs.

Je demeure,  
Votre tout dévoué,  
Gérard Cadieux, m.p.p.  
Adjoint parlementaire au  
Travail et Main d'Oeuvre.

## En septembre:

### Les suspensions de permis de conduire sont plus nombreuses

Québec — (O.I.P.Q.) — Un grand total de 1,454 permis de conduire ont été suspendus au Québec, au cours du mois de septembre. Ceci constitue le plus grand nombre de suspensions effectuées durant un mois depuis le début de l'année pour diverses infractions au Code criminel ou au Code de la Route. En tout, on a enregistré 8,907 suspensions de janvier à septembre.

Ces chiffres sont contenus dans le rapport statistique publié chaque mois par le ministère des Transports du Québec.

Ils révèlent entre autres cho-

ses que, durant septembre, la principale cause de suspension a été la conduite d'un véhicule alors que les facultés du conducteur étaient diminuées par l'alcool. En effet, sur 1,454 suspensions, 1,129 (77.7%) ont été décréées pour conduite avec facultés affaiblies, dont 273 à la suite d'un examen au moyen de l'ivresseomètre. Le délit de fuite a entraîné 145 suspensions, soit 10% du total, tandis que les autres ont été motivées par la conduite durant suspension antérieure de permis, la conduite imprudente, la conduite dangereuse, la vitesse et la négligence criminelle.

## Paroisse St-Esprit:

### Messe du dimanche le samedi

Tout laisse croire que l'autorité religieuse diocésaine permettra aux fidèles d'assister à la messe du dimanche à compter de six heures, le samedi soir, commençant fin novembre.

C'est ce que l'on peut déduire en lisant cette semaine le bulletin paroissial du St-Esprit à Valleyfield. Par ailleurs, on y lit ce qui suit: "messe dès le samedi soir, "comptant" pour le dimanche. Nous commencerons très probablement ce nouveau régime à partir du 29 novembre prochain. L'horaire sera le suivant: samedi soir à 5 et 7 heures, et dimanche, à 9, 10 et 11.30 heures." Fin du communiqué.

Plusieurs autres diocèses du Québec ont demandé cette permission et les diocésains attendent une réponse de leurs évêques.

Dans les milieux renseignés, on semble croire que des directives claires et précises con-

cernant la messe du samedi soir seront annoncées par Mgr Guy Bélanger, ou son délégué, dans un avenir rapproché.

## DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE

Les agents municipaux de Beauharnois sont à la recherche d'une jeune fille de 18 ans dont la disparition a été signalée samedi soir.

Il s'agit de Lynn Thériault. Elle mesure 5 pieds et 4 pouces et pèse environ 120 livres. Quand on l'a aperçue pour la dernière fois, elle portait une robe rouge, un manteau blanc et des souliers bruns.

Lynn a les cheveux bruns foncés et les yeux bleus.

Pour entrer en communication avec les policiers de Beauharnois, à ce sujet, il faut signaler 429-3513.

LA

# "TROMPE D'EUSTACHE"

## COUTURIERES RECHERCHEES

La section Valleyfield de la Croix-Rouge Canadienne cherche actuellement des dames capables de faire bénévolement de la couture à domicile.

Il s'agit, de cette façon, de venir en aide à cette oeuvre humanitaire.

Pour de plus amples renseignements, il suffit de composer 373-1927.

## LE MERCURE INDIQUAIT PROBLEME

Guy Tremblay qu'on soupçonne d'être l'auteur d'un vol de mercure commis à Melocheville dernièrement subira son procès le 25 novembre à Valleyfield.

Ainsi en a décidé mardi matin le juge Maurice Perron qui a présidé à l'enquête préliminaire du prévenu.

## DU SANG A L'HOTEL DE VILLE

Le maire et les conseillers de Valleyfield sanctionneront lundi prochain la clinique de donneurs de sang qui aura lieu entre 14 et 21 heures 30 à l'Hôtel de Ville local.

Cette cueillette de sang se poursuivra le lendemain aux mêmes heures au CEGEP de Valleyfield.

Les autorités de la Croix-Rouge campivalencienne et le conseil municipal comptent sur l'entière collaboration du public.

## TOASTMASTER-DEBUT

Le club toastmaster Baie St-François a tenu sa première réunion officielle de la nouvelle saison mardi soir au sous-sol du restaurant La Lanterne de Valleyfield à compter de 19.30 heures.

Les membres ont tenu ce qu'ils appellent une réunion modèle à l'intention des nouveaux initiés et de ceux qui, parmi le public, étaient intéressés de voir comme cela fonctionne.

Il y a eu à cette occasion, dégustation gratuite de vins et fromages.

## TROUBLE EN "LING"

Le 2 décembre prochain se tiendra au palais de justice de Valleyfield le procès de William Ling de Howick sur qui pèsent deux accusations à savoir vol par effraction et possession de biens criminellement obtenus.

A la même date, il connaîtra sa sentence pour avoir été trouvé coupable de voies de fait sur la personne de son épouse.

## DECES DU DR HEBERT

Le docteur Henri Hébert, orthopédiste bien connu à Valleyfield, vient d'être cruellement éprouvé par la mort subite de son frère, le docteur Raymond Hébert, survenue samedi à St-Sauveur, dans les Laurentides. Ce dernier était âgé de 48 ans.

Les funérailles du docteur Raymond Hébert ont eu lieu mardi avant-midi, à St-Sauveur. Il avait été attaché au service médical de la Ville de Montréal pendant plusieurs années.

## ATTENTAT PUDEUR

Un homme accusé d'attentat à la pudeur devra se présenter à son procès lors du prochain terme des assises à Valleyfield en février.

Il s'agit de Carol Belly qui a affronté le tribunal mardi matin au palais de justice pour son enquête préliminaire.

## OCTROI AUX CEDRES

Le Ministère fédéral des travaux publics annonce l'octroi de contrats d'une valeur totale de \$72 mille 500 dollars à deux entreprises québécoises. Alcide Ménard Limitée, de Dorion, reçoit un contrat de 33 mille 400 dollars pour la construction d'un bureau de poste aux Cèdres, dans la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

La seconde entreprise, Thériault et Béland Incorporée, de Québec, a obtenu un contrat de 39 mille cent dollars pour la construction d'une jetée à Neuville.

## MARCELLE VOYAGE...

Parce que (sans doute) ses trop nombreuses activités l'ont rendue sur les dents, la conseillère Marcelle Trépanier effectuera à partir du 7 novembre un voyage d'environ 15 jours à Paris et à Londres. Marcelle pourra ainsi prendre un repos bien mérité en compagnie de son mari d'époux, le dentiste Marc-Yves Trépanier. Ils feront le "pont" entre les deux continents par avion.

## TRUDEAMANIE

Le Premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, a déclaré jeudi dernier que le Québec seul (et non pas les autres provinces) défraiera le coût de l'intervention canadienne de l'armée canadienne dans la Belle Province. Le prix: un demi million de dollars par jour. En d'autres mots, Québec devra payer pour des soldats qui, en temps normal, coûtent quand même des sous aux contribuables. Deux questions nous viennent à l'esprit: s'il faut payer un supplément pour faire appel à "notre armée canadienne", quel est ce que cela nous donne d'être dans la Confédération? Seconde question: les forces armées américaines ne nous auraient-elles pas "fait un meilleur prix"? (quand à tomber dans le ridicule...)

## LA STATUE DE GEORGES

Pour revenir à la statue de conseiller Georges Leduc, nous pensons qu'il serait avantageux de hâter les choses. Etant donné que Georges désire qu'elle soit érigée sur la Pointe des Anglais et que cette partie du territoire de Valleyfield n'est pas gardée par l'armée canadienne, nous devrions profiter au plus vite de la présence de nos soldats pour protéger les sculpteurs (il en faudra plusieurs pour la tête seulement qui sera apparemment énorme) au cas où ceux-ci seraient dérangés dans leur travail par les admirateurs du beau Georges qui voudraient éventuellement s'arracher des morceaux souvenirs. Vous pensez pas?

## INDECENCE

Je veux m'élever énergiquement contre mon collègue "Ti-Puce" du Soleil qui a osé songer qu'on pourrait un jour publier en première page de ce journal la photo de la conseillère Marcelle Trépanier... que. IL MANQUE DE GOUT... ou ne connaît pas la fille de Marcelle, la belle DEDE.

## BAIL HUMIDE

La Chambre de Commerce Senior de Valleyfield signera bientôt avec le Club nautique local un bail de location de deux ans pour y établir son secrétariat.

Il s'agit en fait de régulariser la situation actuelle. On sait que le secrétariat de la Chambre a été transféré à cet endroit depuis près de trois mois.

## CHALET NAUTIQUE

Le chalet des jeunes au Club nautique de Valleyfield ne servira pas d'entrepôt pour bateaux au cours de l'hiver.

Contrairement aux années passées, il sera ouvert et mis à la disposition des organisations de jeunes.

On parle déjà d'y établir les quartiers généraux de différents clubs d'auto-neige.

## VACCINATION

Une clinique de vaccination anti-tuberculose a ouvert ses portes lundi à l'unité sanitaire de Beauharnois située au 13 de la rue Richardson, pour les résidents de Melocheville, Beauharnois et Maple Grove.

# Les "Ice Capades" et le cirque d'hier et de demain

Voici le cirque!... avec ses clowns vêtus de toutes les couleurs, ses poneys qui piétinent, ses majorettes et toutes les merveilles d'un cirque sur glace et sous la Grande Tente des "Ice Capades". Le numéro d'ouverture de la 31e édition des toutes nouvelles "Ice Capades" est en effet un petit monde rempli de plaisirs et d'effets visuels tout nouveaux et plaisants. On pourra le voir et le goûter au Forum du 10 au 15 novembre.

Votre imagination se dirigera vers les étoiles alors que les "Swingers" des "Capades", vêtus de costumes "mods" faits de chaînettes en métal de couleur et portant des perles Afro du tout dernier cri, invitent l'assistance à visiter le "Monde du Bonheur Cosmique". Evoluant sur les lames d'acier selon la chorégraphie du maître-directeur Bob Turk, leur cirque de demain révèle le délice universel du cirque pour les "enfants" de tous les âges.

Une parade de souvenirs délicieux nous est offerte dans la seconde partie du même numéro "Le Cirque d'Antan" lorsque "Monsieur Imagina-

tion" (Walter Hypes) conduit la charmante Debbie Lauer à la recherche du monde magique du cirque d'hier. Au son du "calipe", les artistes du cirque, vêtus de toutes sortes de nuances de rose et de fuschia, y vont de leur grande parade qui fera chaud au coeur de jeunes et vieux.

Pour les plus jeunes, il y a un petit train bien mignon qui offre un tour de la patinoire. Le génie du dessinateur Bill Campbell se révèle être la perfection même via les jeunes filles dites "de bonbons de coton", vêtus de poufs et de plumes d'autruche d'une rare exqu Coast qui sillonnent la glace en tous sens.

Puis survient le dompteur d'animaux sauvages — la dompteuse, plutôt, puisqu'il s'agit de la jolie et talentueuse Cherrie Moritz qui en a "plein les bras" avec une Panthère rugissante, en l'occurrence le merveilleux champion Billy Chapel. On y verra enfin les as comédiens Hans et Pepe, devenus les "extraordinaires et sensationnels" danseurs espagnols Los Danzarino, exécuter un numéro absolument désopilant.

Le responsable de l'unité sanitaire de Beauharnois, le Dr Gaetan Gauthier, sera sur les lieux pour répondre aux questions des personnes intéressées.

## UNE HABITUDE?

Darwin Harrigan sur qui pèsent plusieurs accusations subira son procès aujourd'hui au palais de justice de Valleyfield. Il est soupçonné d'un vol d'automobile, d'une autre tentative de vol d'automobile et de deux vols par effraction.

## FERMIERES ELUES

Des élections ont eu lieu au sein du Cercle des fermières de Beauharnois.

Le nouveau bureau de direction se compose dorénavant comme suit: présidente, Mme Robert Brouillette; vice-présidente, Mme Henri Deschamps; secrétaire, Mme Albert Daigneault; bibliothécaire, Mme Bruno Lamothe; première, seconde et troisième conseillère, Mme André Pouliot, André Larose et Gaston Dubois.

Ces dames seront en fonction durant un an.

## DEUX FOIS 20 ANS

Les infirmières et les employés de l'unité sanitaire du comté de Beauharnois ont souligné jeudi, par un souper pris en commun, le vingtième anniversaire d'entrée en fonction du Dr Gaetan Gauthier de Valleyfield en tant que responsable de cette institution publique.

On a aussi honoré l'infirmière principale Céline Gosselin qui célébrait elle aussi ses vingt ans de service.

A tous deux vont nos félicitations.

## LA PAIX POUR \$100.

Un individu trouvé coupable d'avoir commis un vol à St-Martin le 3 octobre dernier a bénéficié de la clémence du juge Maurice Fortin.

Le magistrat l'a simplement condamné à garder la paix durant un an sans quoi l'homme en question, Luc Brière, devra déboursier la somme de \$100. d'amende.

## PARADE EXPO

La fédération numéro douze des fermières de notre région a été chargée de présenter une parade de mode le 5 novembre jeudi au salon de l'agriculture de Montréal.

Les dames intéressées à se rendre à la Place Bonaventure à cette occasion peuvent contacter ou bien Mme Pierre-Paul Clément à 373-5096 ou bien Mlle Jeannette Proulx à 371-1211

## FINI LES BATEAUX

La saison des sports nautiques est définitivement terminée en la Venise du Québec.

Au cours des derniers jours, les employés du Club nautique de Valleyfield ont retiré de l'eau les quais d'amarrage de sorte que les retardataires ne peuvent plus y attacher leur embarcation.

Il est vrai qu'ils se font de plus en plus rares, la plupart d'entre eux ayant déjà leur bateau.

Il va sans dire cependant que le chalet du Club demeure ouvert à tous.

## NOUVEAU PRESIDENT

M. Gilles Charron a été élu président des Jeunes travailleurs de Beauharnois pour l'année fiscale 70-71.

Mlle Diane Julien, quant à elle, a été choisie comme secrétaire.

L'abbé Gilles Meury sera aumônier du mouvement.

## COLLISIONS

Deux accidents de la circulation survenus à Valleyfield jeudi après-midi ont causé des dégâts matériels à trois véhicules.

Le premier, survenu à l'intersection des rues Salaberry et McLaren, a fait \$700.00 de dommages à un véhicule. Cet accident est survenu vers les 17 heures.

A 19 heures, aux coins des rues Danis et Andrew, deux véhicules se sont heurtés pour causer quelque \$200.00 de dégâts. Il n'y eut aucun blessé.

## INCENDIES

Les pompiers de Beauharnois ont été appelés à combattre deux débuts d'incendie jeudi dans la soirée, le premier chez M. Timothée Caniff et le second chez M. Oliva Dugas demeurant respectivement au 36 Ellice et au 16 Hannah.

Dans les deux cas, les dommages ont été limités.

C'est le chef Paul Lebrun qui a dirigé ses hommes.

## ACTIONNAIRES

L'assemblée générale annuelle des membres et actionnaires du Club nautique de Valleyfield aura lieu vers la fin du mois de novembre.

C'est ce que nous apprenait le commodore Arthur Sullivan.

On procédera à ce moment-là à l'élection du nouveau bureau de direction.

## CHASSE LEGALE

Me Gilles Hébert, de l'étude légale Ampleman, Hébert, Renaud et Renaud, prend part cette semaine à une partie de chasse en compagnie d'amis de la Venise du Québec. Reviendra-t-il avec un chevreuil? Si oui, l'aura-t-il tué ou.....?

Parmi les nombreuses vedettes outre celles déjà mentionnées, nommons le champion du monde et des Etats-Unis, Tim Wood, qui fait ses débuts professionnels; le champion du monde du patinage libre, Tommy Litz; la championne canadienne 1969, Linda Carbonetto; les vainqueurs d'une médaille de Bronze aux Olympiades de Grenoble, Margot et Danne; les as de l'adagio nouveaux venus, Jorge et Valle et les comédiens fameux que sont l'as des as Freddie Trenkler, le Britannique Terry Head et la paire inséparable formée par Dave Pitts et son chimpanzé savant, Spanky.

# Voulez-vous savoir?

par Denis Brisson Agronome Les tiques

Les tiques et les mites ne sont pas identiques même si elles ont souvent les mêmes hôtes et si elles se ressemblent. La femelle adulte pond de six mille à dix mille oeufs. On a d'une à plusieurs générations par année. Lorsque le petit sort, il doit trouver un hôte pour se nourrir. Après quelques temps il le laissera pour continuer son développement. Tout comme chez les mites, les tiques peuvent vivre longtemps sans se nourrir.

La plus connue des tiques est la tique américaine des chiens. Il est très facile pour elle de se transporter d'un chien à l'autre. Seul l'adulte est une peste pour l'homme puisque c'est à ce stade que les tiques piquent. Une autre espèce, la tique brune des chiens se répand de plus en plus. Lorsqu'elle s'installe dans une maison, il est difficile de s'en débarrasser. On peut avoir dans cette espèce deux à trois générations par année.

Si vous rencontrez des tiques entre les mois d'octobre et mars dans votre maison, vous pouvez être presque assuré que ce sont les tiques brunes des chiens. Il est important pour les propriétaires de chiens, de bien contrôler les tiques puisque ce sont des propagateurs de certaines maladies chez l'humain.

# Le 2,4-D....

(Suite de la page 12)

la proximité des plantes sensibles aux herbicides.

- Dangers sérieux:** dans les endroits voisins de cultures sensibles, de jardins ou d'arbustes, on ne recommande pas l'emploi du 2, 4-D à moins de prendre des précautions bien spéciales, telles l'emploi d'un arrosoir à jardin qui donne un très gros volume et de très grosses gouttelettes. De plus, on ne doit employer que du 2, 4-D sous forme d'amine.
  - Dangers moyens:** dans les endroits où les cultures sensibles sont à 100 pieds ou plus de la surface arrosée et quand le vent souffle dans la bonne direction, il est possible d'employer le 2, 4-D sous forme d'amine.
  - Dangers faibles:** dans les endroits éloignés d'au moins ¼ de mille des récoltes sensibles et lorsque le vent souffle dans la bonne direction, il n'y a pas de risque d'employer le 2, 4-D sous forme d'ester ou d'amine. Cependant l'emploi d'esters à basse volatilité ou d'amines, préférablement aux esters ordinaires, aide à réduire la quantité de 2, 4-D dans l'atmosphère.
- Disons en terminant, qu'il est très important, avant de procéder à un arrosage, de faire l'inspection des terrains voisins afin de vérifier la présence de récoltes sensibles, de jardins ou d'arbustes.

# ANNONCES CLASSIFIEES

## A VENDRE

2 PORTES et une fournaise, s'adresser tél. 373-3341. (xno)

REFRIGERATEUR 11 pieds cube, de marque "Frigidaire", très propre. \$50. S'adresser à 180 Ellice, Tél. 373-6304. (5-12-19)

## A LOUER

APPARTEMENT avec cuisine, chambre à coucher, salle de bain, entrée privée. S'adresser à 119 St-Thomas, tél. 373-3052. (xno)

LOGEMENT de 4 1/2 pièces, chauffé à l'électricité, entrée laveuse-sécheuse. Situé à 68 Vallée. Tél. 373-6304 ou 373-0794 après 4 heures. (5-12)

MAISON à Athelstan, 3 chambres à coucher, salle de bain, filage 220, eau chaude, garage, libre le 1er septembre. Tél. 264-2697. Athelstan.

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, à Huntingdon. Tél. 264-5284 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

## IMPORTANT

LISEZ ATTENTIVEMENT. Des centaines d'hommes et femmes augmentent leur revenu considérablement. Ils visitent amis, voisins, etc. avec notre grosse Ligne de Cosmétiques. Gros profits.

Ecrivez: RAWLEIGH, Dept. J-629-2, 4005 Richelieu, Montréal 207, P.Q.

## Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.

238, St-Laurent Valleyfield

## AUTOS A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie. Tél. 373-7818.

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m. (xno)

GALAXIE 66 V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, toit vinyle, reconditionnée; carrosserie et mécanique. \$1,000. Tél. après 5 p.m. la semaine ou fin de semaine 373-0250. (xno)

## Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côme Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostôme.)

MAISON de deux logements situés à 7 rue Cross à Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown. Tél. 829-3061.

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neufs. Tél. 264-2669, Huntingdon.

MAISON de brique de deux logis, avec garage chauffé, située sur un lot de 100' x 100', 8 chambres, système, d'eau chaude. S'adresser à Mme J. A. Boyer 12 rue Châteauguay, Huntingdon, Tél. 264-5495.

## ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayuses, refile de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529 GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau, Grande-Ile, Valleyfield. (xno) (10)

## AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403. (xno)

## ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

## Attention, producteurs de blé d'Inde

Nous pouvons acheter toute votre production de blé d'Inde, pour livraison immédiate ou future. Meilleurs prix payés

REMI GARCEAU  
Ste-Agnès de Dundee  
Tél. 264-2879

## Agence SHANNON

### • Voyages •

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS ETC.

PROVINCIAL TRANSPORT  
Terminus Autobus

Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

## PROVINCE DE QUEBEC District de Beauharnois DANS LA COUR Provinciale

No. 8016  
LEANDRE ST. ONGE, rentier, de Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois.

DEMANDEUR  
JEAN ROUGEOLLE, domicilié et résidant à 465 Place Laframboise, district de Montréal.

DEFENDEUR  
Le défendeur JEAN ROUGEOLLE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Salaberry de Valleyfield, 3 novembre 1970.

ROGER LEDUC  
Officier dûment autorisé.

## POUR VOS ANNONCES CLASSIFIEES

TEL:

373-7272

## Echos de l'école Notre Dame

Les élèves participent en ce moment à des Olympiades, organisées à l'intérieur de chacun des degrés. Un trophée sera décerné à la classe du degré ayant accumulé le plus de points dans les épreuves.

Pourquoi ces Olympiades? Tout d'abord pour amener les jeunes à mieux se connaître à l'intérieur de leur classe, briser la monotonie et par conséquent intéresser davantage l'enfant à l'école, faire participer tous les enfants à participation égale et conséquemment essayer de convaincre l'enfant qu'il est utile à son groupe et qu'il peut apporter son concours pour améliorer sa classe; enfin, non le moindre, nous désirons créer un esprit de classe à savoir que chaque élève puisse mieux comprendre et accepter l'autre et puisse s'identifier à son groupe.

C'est assez extraordinaire de constater l'atmosphère de ces jeunes lors du déroulement de ces Olympiades; ils crient,

encouragent, applaudissent aux efforts de leurs; nos buts semblent atteints en très grande partie.

### BULLETIN DES ELEVES

Bientôt l'on remettra les bulletins aux parents. En effet lors de cette première remise des bulletins, l'on a pensé faire venir les parents par degrés; lors de chacune des soirées un programme détaillé et des plus intéressants vous sera présenté. D'ailleurs les parents recevront bientôt les détails de cette remise des bulletins. En procédant ainsi nous savons que plusieurs parents auront à se déplacer plus d'un soir. Nous faisons appel à la bonne compréhension des parents et nous espérons qu'ils répondront positivement à cette expérience nouvelle que nous pensons plus enrichissante et plus agréable pour vous parents.

Cette remise des bulletins débutera le 11 novembre pour se prolonger jusqu'au 25 novembre environ.

## Le service de commémoration du jour du souvenir à H'don

En respectueux hommage à ceux qui ont tout donné pour leur pays et reposent dans une terre étrangère et aux blessés qui ont passé de longues années

dans les hôpitaux de la nation, les citoyens de Huntingdon honoreront leur mémoire, dimanche après-midi, le 8 novembre.

La parade se rassemblera à la salle de la Légion à 2 heures et partira à 2:15 p.m. pour se rendre à l'Eglise Unie de Huntingdon à 2:30 p.m.

Le service sera sous la direction du Révérend H. Goold, assisté du Révérend Georges Quenneville.

Après le service religieux, les unités se rangeront pour la parade avec la fanfare et les drapeaux jusqu'au cénotaphe où les couronnes seront déposées. La parade sera sous la direction du Major George Anderson.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

District de Beauharnois

### Cour Supérieure

MARCEL LECLERC, agent-livreur, domicilié et résidant à 12 de la rue Longtin, Salaberry-de-Valleyfield, district de Beauharnois.

— et —  
DAME MARIE ANGE GAUTHIER, ménagère, épouse dudit Marcel Leclerc, des mêmes lieux.

Requérants.

## AVIS

AVIS est donné que les Requérants présenteront une requête à la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Beauharnois, au Palais de Justice, de Salaberry-de-Valleyfield, le 14 décembre 1970, à dix heures de l'avant-midi, pour demander l'homologation d'un contrat intervenu entre eux le 22 octobre 1970, en vue de changer leur régime matrimonial de biens. Salaberry-de-Valleyfield, le 2 novembre 1970.

LAFONTAINE BRASSARD & BARRETTE  
Procureurs des requérants.

## Les loisirs du

(Suite de la page 8)

### Cinéma pour enfants

La première représentation de cinéma pour enfants se donnera dimanche prochain, le 8 novembre, à 2 heures au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur. L'admission sera de \$0.30. Plusieurs prix de présence seront offerts. Bienvenue à tous.

La vente des cartes de membres va très bien. Tous ceux qui voudront s'en procurer une, pourront le faire en venant au sous-sol tous les jours de la semaine.

Bienvenue à toutes personnes de 6 ans et plus.

Marcel "Kid" Sauvé,  
Sec. Cor. des L.S.C.

## Electeurs et Electrices de St-Timothée

Merci à mes dévoués organisateurs. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ma réélection comme conseiller municipal.

Tout comme au cours de mes dix-neuf années déjà passées au service de notre municipalité, je continuerai de travailler à son développement pour le bien-être de tous.

M. ADRIEN LEDUC,  
Conseiller Municipal.

## DANDURAND & FRÈRES

Lumber and Building  
Materials

TEL 373-4721



Bois et Matériaux  
de Construction

278 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUEBEC

TEL. 373-4721

REMI HALLE, prop.

A VOTRE SERVICE

# IMPRIMERIE

**la GAZETTE** VALLEYFIELD  
BEAUHARNOIS

***POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION***

**COMMERCIALE ou PERSONNELLE**

**3 7 3 - 7 2 7 2**

***UN REPRESENTANT PASSERA VOUS VOIR***